

Tableau général des opérations autorisées

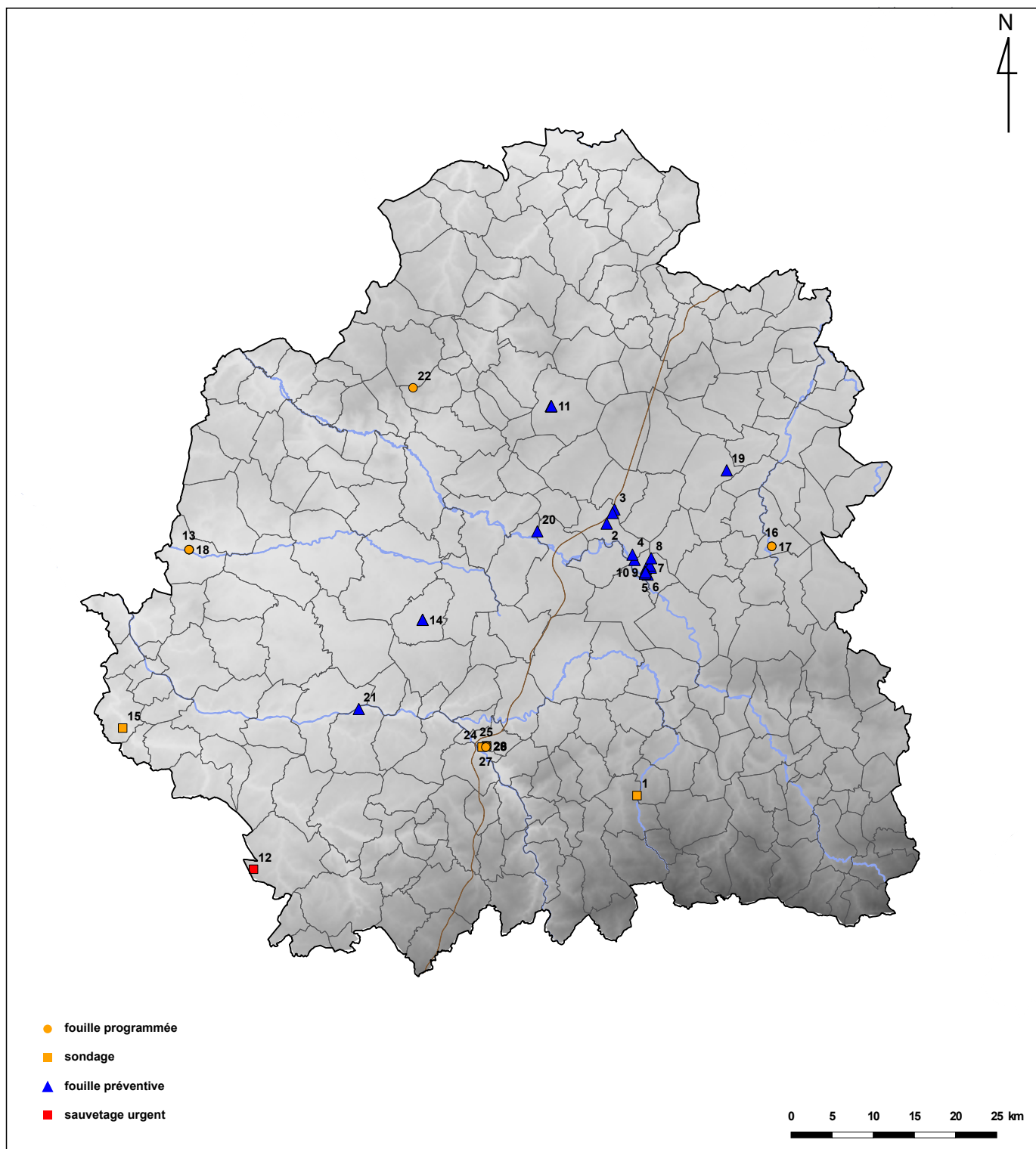
2009-2013

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
36	Inventaire archéologique du canton de Tournon-Saint-Martin	Renaud Benarrous (COL)		PRD		9218	2011	
36	Inventaire archéologique du canton de Tournon-Saint-Martin	Renaud Benarrous (COL)		PRD		9811	2012	
36	Inventaire archéologique du canton de Tournon-Saint-Martin	Renaud Benarrous (COL)		PRD		10088	2013	
36	Inventaire archéologique de la commune de Martizay	Renaud Benarrous (COL)		PRD		8757	2009	
36	Inventaire archéologique autour de Martizay	Renaud Benarrous (COL)		PRD		8892	2010	
36	Inventaire archéologique de la commune de Lignac	Renaud Benarrous (COL)		PRD		9822	2012	
36	Prospections aériennes et terrestres autour de Châteauroux	Didier Dubant (INRAP)		PRD		9217	2011	
36	Prospections aériennes et terrestres autour de Châteauroux	Didier Dubant (INRAP)		PRD		9840	2012	
36	Prospections aériennes et terrestres autour de Châteauroux	Didier Dubant (INRAP)		PRD		8229	2009	
36	Prospections aériennes et terrestres autour de Châteauroux	Didier Dubant (INRAP)		PRD		9209	2010	
36	Prospections aériennes et terrestres autour de Châteauroux	Didier Dubant (INRAP)		PRD		10255	2013	
36 056 001 AH	Cluis, Forteresse de Cluis-Dessous	Matthieu Munos (INRAP)	24	SD	MED	10198	2013	1
36 063 119 AH	Déols, les Bapaumes, les Connilles	Jean-Philippe Baguenier (INRAP)	14 15 16 18	SP	FER	8679	2010	2
36 063 125 AH 36 063 126 AH	Déols, Les Chamberlaines	Benoît Pescher (PRIV)	14 15	SP	FER	9311	2013	3
36 063 125 AH 36 063 126 AH	Déols, Les Chamberlaines	Benoît Pescher (PRIV)	14 15	SP	FER	9312	2013	3
36 063 131 AH	Déols, Saint-Sébastien	Raphaël De Filippo (INRAP)	20 22	SP	GAL	10220	2013	4
36 071 005 AH	Etrechet, ZAC d'Ozans, première phase d'aménagement, tranche 5	Claire Pesenti (PRIV)	20 24	SP	MA MOD	9337	2012	5
36 071 025 AH	Etrechet, ZAC d'Ozans (phase 1-tranche 1 : secteur 2) le Four-à-Chaux	Sébastien Raudin (PRIV)	20 25 26	SP	BRO FER GAL	8871	2011	6
36 071 026 AH	Etrechet, ZAC d'Ozans (phase 1, tranche 4) La Perrière	François Cherdo (INRAP)	14 15	SP	FER	9082	2010	7
36 071 027 AH	Etrechet, ZAC d'Ozans (phase 1, tranche 4) Croc-au-Loup	François Cherdo (INRAP)	14 15	SP	FER	9083	2011	7
36 071 028 AH	Etrechet, ZAC d'Ozans (phase 1, tranche 3) Croc-au-Loup	François Cherdo (INRAP)	14 15	SP	FER	9081	2010	7
36 071 029 AH	Etrechet, ZAC d'Ozans (phase 1, tranche 3) Croc-au-Loup	François Cherdo (INRAP)	14 15	SP	FER	9080	2010	7
36 071 031 AH	Etrechet, ZAC d'Ozans (phase 1-tranche 2), Les Marchats, Fets-de-Renier	Nicolas Fouillet (INRAP)	20 25 26	SP	GAL MA	9154	2011	8
36 071 035 AP	Étrechet, ZAC d'Ozans tranche 5 lot 2	Benoît Pescher (PRIV)	14 15	SP	BRO FER	9338	2012	9

Tableau général des opérations autorisées

2009-2013

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
36 071 036 AH	Étrechet, ZAC d'Ozans tranche 5 lot 2	Benoît Pescher (PRIV)	14 15	SP	BRO FER	9339	2012	9
36 071 039 AH	Etrechet, Village de Ménas	Sébastien Raudin (PRIV)	20	SP	MA	10221	2012	10
36 093 153 AH	Levroux, Les Arènes	Chrystelle de Belvata Balasy (INRAP)	15	SP	FER	8994	2011	11
36 093 156 AH	Levroux, Les Arènes	Chrystelle de Belvata Balasy (INRAP)	14 15 20	SP	FER	9119	2011	11
36 093 157 AH	Levroux, Les Arènes	Chrystelle de Belvata Balasy (INRAP)	15	SP	FER	9176	2011	11
36 093 158 AH	Levroux, Les Arènes	Chrystelle de Belvata Balasy (INRAP)	14 15 20	SP	FER	9175	2011	11
36 094	Lignac, Le Grand-Font-Audiger	Franck Tournadre (PRIV)	23	SU	MOD	9998	2012	12
36 113 021 AH	Martizay, Saint-Romain	Jean-Claude Marquet (BEN)	12 15	FP	NEO BRO	10127	2013	13
36 118 002 AH	Méobecq, 4, route de Migné et rue du Portail, ancienne abbaye Saint-Pierre	Victorine Mataouchek (INRAP)	23	SP	MA MOD	9456	2012	14
36 118 002 AH	Méobecq, 4, route de Migné et rue du Portail, ancienne abbaye Saint-Pierre	Victorine Mataouchek (INRAP)	23	SP	MA MOD	9457	2012	14
36 119 004 AH	Mérigny, Prieuré de Puychevrier	Simon Bryant (INRAP)	23	SD	MOD	9578	2011	15
36 121 001 AH	Meunet-Planches, Les Îles	Olivier Buchsenschutz (CNRS)	14	FP	FER GAL	9421	2011	16
36 121 001 AH	Meunet-Planches, Les Îles	Nadine Dieudonne (SUP)	14 25	FP	FER	10121	2013	17
36 133 026 AH	Martizay, Saint-Romain	Cristina Gandini (SUP)	19 20	FP	GAL	8221	2009	18
36 133 026 AH	Martizay, Saint-Romain	Cristina Gandini (SUP)	19 20	FP	GAL	8945	2010	18
36 140 063 AH	Neuvy-Pailloux, La Cornaillerie, les Grivaudones	Gwenaël Roy (INRAP)	20	SP	GAL	8883	2010	19
36 142 033 AH	Niherne, Parçay	Hélène Froquet (INRAP)	15 18	SP	FER	8954	2010	20
36 148 015 AH	Oulches, Prieuré de Longefont	Simon Bryant (INRAP)	23	SP	MOD	9722	2012	21
36 155 006 AH	Pellevoisin, Bois-Saint-Père, la Motte	Viviane Aubourg (SRA)	24	FP	MA	8220	2009	22
36 200	Argentomagus : de l'oppidum à la fabrica armorum omnium	Françoise Dumasy (SUP)	19 22	PCR	GAL	8944	2010	23
36 200	Argentomagus : de l'oppidum à la fabrica armorum omnium	Françoise Dumasy (SUP)	19 22	PCR	GAL	10191	2013	23
36 200 003 AH	Saint-Marcel, Théâtre du Virou	Auréli Marchadier (ASS)	19 21	SD	GAL	9593	2011	24
36 200 006 AH	Saint-Marcel, Les Mersans	Auréli Marchadier (ASS)	15 19	FP	GAL	8943	2010	25
36 200 006 AH	Saint-Marcel, Les Mersans parcelle D102 (AP 159)	Yoann Rabaste (INRAP)	19	FP	GAL	9846	2012	26
36 200 006 AH	Saint-Marcel, Les Mersans parcelle D102 (AP 159)	Yoann Rabaste (INRAP)	19	FP	GAL	10190	2013	26
36 200 073 AH	Saint-Marcel, Argentomagus, les Mersans	Stéphane Sindonino (INRAP)	19	FP	GAL	8264	2009	27
36 200 089 AH	Saint-Marcel, Les Mersans	Auréli Marchadier (ASS)	19	SD	GAL	8715	2009	28
36 200 093 AH	Saint-Marcel, Les Mersans : rénovation abords du Musée	Auréli Marchadier (ASS)	15 18 19	SD	GAL	9169	2010	29



Prospection-inventaire canton de Tournon-Saint-Martin, Parc naturel régional de la Brenne

Le Parc naturel régional de la Brenne en étroite collaboration avec le service régional de l'Archéologie conduit et coordonne depuis plusieurs années des recherches et des opérations archéologiques visant à améliorer les connaissances patrimoniales de son territoire tout en développant en parallèle une « veille » archéologique afin de mieux répondre aux enjeux locaux d'aménagement et d'urbanisme. Entre 2009 et 2013, un inventaire « croisé », associant inventaire archéologique et inventaire de l'architecture rurale, a également été engagé, en partenariat avec la Direction de l'Inventaire du Patrimoine de la Région Centre, dans le canton de Tournon-Saint-Martin.

L'inventaire archéologique dans le canton de Tournon-Saint-Martin

Son objectif est de dresser un nouvel état des connaissances par une vérification de la carte archéologique et par la collecte des données inédites au moyen de prospections pédestres, d'une enquête orale et d'un dépouillement documentaire associé à une consultation (voire un inventaire) des collections et fonds locaux (particuliers, institutions privées et associations).

Le canton de Tournon-Saint-Martin se compose de 10 communes et s'étend sur 21 242 ha. S'adossant aux départements de la Vienne et de l'Indre-et-Loire, il est traversé par trois cours d'eau principaux : la Creuse, l'Anglin et la Claise. Ce territoire présente une grande variété de paysages. Il chevauche le « pays d'Azay » et son plateau crayeux ouvert (Gâtine de l'Indre) ; la Grande Brenne, bien connue pour ses prairies oligotrophes, ses nombreux étangs et ses buttons ; le « pays blancs », aux assises calcaires du Jurassique, et fortement marqué par les reliefs souvent escarpés des vallées de la Creuse et de l'Anglin.

Du point de vue des données archéologiques, ce canton est certainement l'un des plus mal connus du Berry. La position géographique excentrée du canton par rapport aux zones supposées de peuplement (Champagne berriçonne) peut expliquer qu'il ait été peu investi par les chercheurs. Une partie de nos questionnements touche

notamment les périodes historiques à travers la notion de frontière territoriale. L'espace géographique occupé par ce canton formait effectivement une zone frontalière entre les trois cités gallo-romaines des Bituriges, des Pictons et des Turons. Jusqu'à présent, faute de données de terrain, nous ne pouvions qu'émettre des hypothèses sur l'occupation du sol antique dans ces marges territoriales. Le blanc archéologique traduit-il l'existence de « déserts-frontières » ou plutôt une méconnaissance de l'implantation humaine ? Cette question se pose également pour les périodes post-antiques. Au haut Moyen Âge, selon la tradition historiographique, la cité antique aurait donné ses limites aux pagus et diocèse de Bourges. Les historiens supposent toutefois que l'ouest du pagus a pu subir un remaniement territorial, à la fin du haut Moyen Âge, consécutif à la pénétration d'influences régionales voisines et dont témoignent les liens de vassalité en place jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Ceci nous amène à réfléchir sur les dynamiques territoriales au Moyen Âge et sur les héritages éventuels de ces influences en terme d'architecture rurale (étude toujours en cours).

Ce recensement, fondamentalement diachronique et multi thématique, a permis de collecter un grand nombre de données archéologiques dans le canton de Tournon-Saint-Martin mais également dans le reste du territoire du Parc de la Brenne. 187 sites inédits ont ainsi été inventoriés dans le périmètre strict du canton. 22 déjà inscrits à la carte archéologique ont fait l'objet de vérification au sol ou de compléments d'information déterminants.

En outre, une partie des prospections pédestres a été pratiquée de façon systématique sur sol nu sur plus de 570 ha. Les parcelles étudiées ont fait l'objet de 114 fiches descriptives recensant notamment le mobilier collecté dans le bruit de fond et les indices d'occupation ou de fréquentation assimilables dans certains cas à des indices de sites. Entre 1 et 10 % des surfaces communales ont ainsi été prospectées finement sur sol nu.

Ce recensement, par principe diachronique, couvre un spectre chronologique particulièrement large : de la Pré-

histoire au 19^e s. Par ailleurs, la nature des sites enregistrés est très diverse : habitats, bâtiments agricoles, fortifications de terres, artisanat/industrie (ateliers de potiers, de tuiliers, de réduction du fer, de taille du silex, moulins, etc.), sites funéraires, d'extraction de la pierre (carrières de calcaire des vallées de la Creuse et de l'Anglin), réseau viaire ancien, aménagements piscicoles, édifices religieux, etc.

Les recherches ont révélé une zone géographique à assez fort potentiel archéologique.

Parmi les découvertes remarquables, citons celle de l'atelier de potier de la Fosse des Forges à Martizay daté du premier haut Moyen Âge (VI^e s.- début du VII^e s.).

La période gallo-romaine est maintenant bien mieux représentée à l'échelle du canton. Son occupation du sol connue n'est plus cantonnée à quelques sites localisés en fonds de vallée mais couvre maintenant un espace plus homogène tout particulièrement sur les plateaux où on relève de nombreuses traces de la pratique sidérurgique antique.

En effet, la filière sidérurgique (réduction, extraction, charbonnage) représente près de la moitié des sites et indices de sites enregistrés depuis 2009. Le canton de Tournon-Saint-Martin apparaît comme un secteur de l'Indre particulièrement riche en vestiges de la transformation du fer notamment en ferriers assimilés pour la plupart à d'anciens ateliers de réduction du fer. Ces derniers ne sont pas systématiquement datés. L'étude du mobilier en terre cuite et les dimensions des sites indiquent que la pratique sidérurgique revêt un caractère plus industriel au cours de l'Antiquité même si elle paraît se poursuivre jusqu'à la fin du Moyen Âge. Des espaces de productions semblent se dessiner non plus seulement dans les marges occidentales de la Grande Brenne (Martizay, Lureuil) mais également sur les plateaux calcaires des autres communes du canton, de part et d'autre de la vallée de la Creuse et semblent se poursuivre à l'ouest dans le Poitou et en Touraine.

L'une des originalités du canton est la forte densité en carrières de pierre de taille réparties dans les coteaux des vallées de la Creuse et de l'Anglin. La qualité et l'accessibilité des roches en ont fait un secteur privilégié pour l'extraction de la pierre (calcaires à oïdes, silicifiés, fins, à coraux et à mollusques). L'activité est ancienne puisqu'elle pourrait remonter à l'Antiquité (carrière présumée de Mijault/Saint-Fleuret à Sauzelles). Toutefois l'intensification de l'exploitation en carrière semble globalement avoir débutée au XIX^e s. Une quinzaine de site d'extraction ancienne de la pierre (de sarcophages et de pierre à bâtir) a pu être enregistrée.

Les coteaux de la vallée de l'Anglin, à Mérigny et Lurais, mais également dans les autres communes riveraines, comptent un certain nombre de petites carrières à ciel ouvert où les fronts de taille à enlèvements trapézoïdaux et cuves inachevées témoignent d'une exploitation des

calcaires du Jurassique au haut Moyen Âge pour la fabrication de sarcophages.

La vallée de la Creuse abrite deux carrières souterraines (dont les plans ont été levés en 2011-2012) remarquables : la Cave Poirière à Preuilly-la-Ville, propriété ancienne de l'abbaye de Fontgombault, et la carrière de Terre-Chaude à Sauzelles qui pourrait remonter au Moyen Âge ou au début de l'Époque moderne.

Les vallées du canton apparaissent comme une zone de production lithique certes clairsemée mais d'une importance non négligeable dans le contexte régional.

Depuis 2006, le Parc a également une méthodologie originale pour l'étude des ouvrages d'art que sont les étangs. Une caractérisation du réseau de plans d'eau préindustriels parfois couplée à des prélèvements dendrochronologiques a été conduite dans le canton de Tournon-Saint-Martin. Elle a porté sur 23 plans d'eau préindustriels fonctionnels ou à l'état de vestiges, tous localisés dans l'est du canton, sur des terrains dits de la formation géologique de la Brenne. Cet inventaire s'est accompagné d'interventions ponctuelles telles un sondage effectué sur le pierris de la chaussée de l'étang Puraïs à Lingé ou le prélèvement et la datation dendrochronologique de la bonde de l'étang Groujon à Migné, datée du début et du milieu du 16^e s. (Laboratoire CEDRE).

Coordination d'opérations et « veille » archéologique

Ce travail d'inventaire s'est accompagné d'une « veille » archéologique. Le Parc de la Brenne s'est chargé, à la demande du service régional de l'Archéologie de vérifications de terrain (voire d'un suivi des travaux) et de recherches documentaires dans le cadre de projets d'aménagement du territoire ainsi que d'expertises sollicitées par les mairies ou des particuliers : enfouissement du réseau ERDF à Tilly et Néons-sur-Creuse, extensions des sites d'extraction de kaolin de la société Imerys à Lureuil, Tournon-Saint-Martin et Martizay, travaux BTP au Blanc, Martizay, projets d'implantation de parcs éolien à Sauzelles et photovoltaïque à Prissac, interventions à Martizay, Saint-Aigny, Pouligny-Saint-Pierre et le Blanc.

Une prospection archéologique et une recherche historique portant sur cet ancien prieuré de l'abbaye de Fontgombault ont été conduites en 2012, révélant là aussi une forte densité en sites sidérurgiques (pour certains antiques).

Par ailleurs, le Parc de la Brenne a été coorganisateur de la fouille programmée de la *villa* gallo-romaine de Saint-Romain à Martizay de 2009 à 2011 (sous la direction scientifique de C. Gandini) ainsi que des études géophysiques et géoarchéologiques menées sur les anciens matériaux de construction dans cette commune en collaboration avec l'Institut polytechnique LaSalle-Beauvais en 2010-2011.

Renaud Benarrous

En 2009, un vol a été effectué le 21 juin sous un ciel nuageux qui a compliqué l'identification et la prise des photographies. Bien que 10 communes aient été survolées, la priorité a été donnée à la future Zone d'Activité d'Ozans qui se situe sur la commune d'Étrechet au sud de la Base militaire de la Martinerie. Ce sont essentiellement des fossés qui étaient identifiables, leur teinte vert foncé tranchant sur le jaune ou le vert clair de parcelles non encore parvenues à maturité.

Ainsi sur la commune de Céré-Coings, un enclos incomplet était visible au lieu-dit les Turnes. Sur la commune de La Champenoise, le parcellaire viticole médiéval au lieu-dit les Vrillones, déjà photographié à plusieurs reprises, était encore visible cette année. Les murets démantelés et les fossés apparaissaient en vert sombre sur la teinte générale jaune de la parcelle. Sur la commune de Déols au nord du lieu-dit le Poirier, des fossés délimitant un ancien chemin apparaissaient en vert sombre sur des blés non encore parvenus à maturité. Ce chemin vient de la zone dénommée le Poirier et les Vignes de Mauvis où un parcellaire viticole d'époque médiévale a été photographié en 1995. Au lieu-dit les Pierrots il fut possible d'observer un ancien chemin suivant précisément la limite des communes de Déols et de Villers-les-Ormes. Les fossés bordant ce chemin apparaissaient en vert sombre sur des blés non encore parvenus à maturité. Sur la commune de Diors à l'est de l'ancienne base aérienne de la Martinerie, la teinte vert sombre des broussailles recouvrant les abris pour avions construits pour l'armée de l'air allemande pendant la seconde guerre mondiale contrastait avec la teinte vert clair du reste de la parcelle. Toujours sur la commune de Diors au sud du lieu-dit le Rebras une vaste parcelle de teinte vert clair laissait apparaître des traces plus sombres correspondant probablement à des traces d'anciens parcellaires et à des anomalies glaciaires.

Sur la commune d'Étrechet, des fossés délimitant un ancien chemin apparaissaient en vert sombre sur la teinte verte de la parcelle. Ce chemin partait des bâtiments du domaine des Ménas et se dirigeait plein nord. Sur la commune de Neuvy-Pailloux, un enclos incomplet était visible non loin du lieu-dit Atelier-La-Porcherie et au sud-est de la Mardelle aux Chevaux, les fossés d'un petit enclos et l'angle d'un grand enclos apparaissaient en vert sombre sur la teinte jaune qui dominait la parcelle. Pour finir près du centre bourg de la commune de Thizay, une forme fossoyée circulaire de petit taille était visible au sein d'une anomalie de forme sub-circulaire de jaune se trouvant elle-même dans une parcelle de teinte verte. En 2011, deux vols ont été effectués, l'un le 21 mai 2011 et le second le 12 juin 2011. La sécheresse précoce de cette année a largement favorisé les anomalies végétales ce qui a permis de photographier sur certaines communes de nombreux sites archéologiques. Lors de ces deux vols, les communes suivantes ont été concernées : Brion, Céré-Coings, La Champenoise, La

Chapelle Saint-Laurian, Déols, Diors, Diou, Étrechet, Levroux, Liniez, Lizeray, Ménétréols-sous-Vatan Montierchaume, Neuvy-Pailloux, Paudy, Saint-Maur, Saint-Valentin, Vatan, Villers-les-Ormes et Vineuil. Le nombre de sites archéologiques différents photographiés est de 36 (un site a été photographié lors des deux vols et quelques sites ont livré des traces d'époques différentes). Sur ces 36 sites, seulement 5 emplacements étaient déjà connus antérieurement.

La nature et le nombre de vestiges archéologiques photographiés permettent quelques constatations. En 2011, les structures en creux du type fossés plus ou moins larges étaient les traces les plus visibles, d'où le nombre impressionnant d'enclos photographiés (18 cas), suivi des traces de parcellaires (7 cas). Par contre cette année, les conditions n'étaient pas favorables à l'apparition des emplacements de fondations en dur. Les fondations des bâtiments du type villa gallo-romaine n'apparaissaient pas (pas de verse des céréales arrivées à maturité à leur emplacement).

Le premier vol avait pour objectifs outre le repérage de sites archéologiques, de positionner précisément et de vérifier depuis les airs l'emplacement des différents terrains aménagés, puis utilisés de 1917 à 1919 par l'école d'aviation de l'Armée de l'air américaine dans le département de l'Indre. Tous les sites qui avaient reçu des infrastructures ayant été remis en culture après la fin de la première guerre mondiale, le sous-sol à l'emplacement de ces anciens terrains d'aviation peut encore conserver des vestiges. Cette hypothèse a été confirmée par le vol du 21 mai 2011 qui a livré sur les communes de Lizeray et Paudy, à Volvault, des traces des anciennes voies ferrées qui desservaient le camp principal. Pour assurer une meilleure préservation du potentiel archéologique de ces sites pour l'avenir, 12 fiches de déclaration de site ont été réalisées. De plus, des photographies furent prises de la ZAC d'Ozans, commune d'Étrechet, précisément au moment où les décapages liés aux fouilles archéologiques préventives venaient de s'achever.

En 2012 un seul vol a été effectué, après les fortes précipitations du mois d'avril 2012, les pluies ont retardé les vols et atténué les contrastes. Ces conditions climatiques particulières ont été peu favorables à la détection aérienne de sites archéologiques. Sur les 14 communes survolées cette année, certaines n'ont rien révélé en 2012 (5), d'autres au contraire ont livré quelques sites : Chezelles (1), Diors (2), La Champenoise (1), Montierchaume (2), Neuvy-Pailloux (1), Saint-Maur (1), Thizay (2), Villers-les-Ormes (1), Vineuil (1). Mais dans l'ensemble la qualité des résultats obtenus est très largement décevante.

En 2012, les vestiges archéologiques photographiés correspondent à des traces d'anciens chemins médiévaux (3 cas), de voies ferrées américaines de 1918 (2 cas), de

fortifications médiévales (2 cas), d'enclos (1 cas), à une probable enceinte protohistorique (1) et diverses traces plus difficiles à interpréter. De plus, des photographies furent prises des travaux d'aménagement de la zone de dépassement à deux fois deux voies sur 1500 m de la RN151 Déols-Issoudun sur les communes de Neuvy-Pailloux et Saint-Aoustrille et à l'est de Châteauroux des décapages liés aux interventions archéologiques sur la ZAC d'Ozans, commune d'Étrechet.

En 2013, deux vols ont été effectués. Après un début d'année fort pluvieux, le mois de juillet 2013 en Champagne Berrichonne fut très chaud. Dans les cinq jours qui précédèrent le vol du 27 juillet 2013 des orages violents touchèrent à plusieurs reprises la zone de prospection. Ceci eut pour conséquence de repousser en Champagne Berrichonne le début de la moisson des parcelles plantées en céréales et de brouiller la lecture des contrastes liés à la pousse. Le second vol réalisé le 26 octobre 2013 avait pour objectif prioritaire de photographier les fouilles d'archéologie préventive menées par l'Inrap, sur la commune de Déols à côté de Grangeroux. Sur les 19 communes survolées cette année, certaines n'ont rien révélé en 2013 (3 communes), d'autres au contraire ont livré un ou plusieurs sites : Brion (2), Céré-Coings (3), Châteauroux (0), Déols (1), Diors (1), La Champenoise (2), Étrechet (1), Lizerey (5), Montier-

chaume (5), Neuvy-Pailloux (2), Niheme (0), Paudy (1), Le Poinçonnât (0), Saint-Aoustrille (2), Saint-Maur (4), Sainte-Fauste (4), Thizay (2), Villers-les-Ormes (3), Vi-neuil (2).

Le nombre de sites archéologiques photographiés au total est de 36, dont 6 emplacements qui étaient déjà connus antérieurement. Les vestiges archéologiques photographiés correspondent à des parcellaires anciens (11 cas), des traces d'anciens chemins médiévaux (8 cas), des traces de voies ferrées américaines de la période 1917-1919 (5 cas), aux bâtiments d'un sanctuaire gallo-romain (2 cas), des traces d'un ancien parcellaire de vignes (2 cas), des traces liées à un camp d'aviation français de 1917 (1 cas), des fortifications médiévales (1 cas), à un château médiéval (1 cas), à des traces d'extraction de minerai de fer (1 cas), à des traces probables de brûlis près d'une motte médiévale (1 cas) et à une série de fosses non datables (1 cas). Il faut ajouter le suivi de travaux : ZAC d'Ozans commune d'Étrechet, construction d'un pont sur la voie ferrée Paris-Toulouse à Montierchaume, terrassements et curages dans les marais de Jean Varenne à Thizay et Saint-Aoustrille, aménagements de la RN 151 à l'emplacement supposé du tombeau gaulois commune de Neuvy-Pailloux.

Didier Dubant

Âge du Fer

DÉOLS Les Bapaumes, les Connilles

De mars à juillet 2010, une fouille a été réalisée à Déols aux lieux-dits les Bapaumes et Les Connilles. Le site avait été découvert par Matthieu Munos lors de deux campagnes de diagnostic réalisées en 2007 et 2009. Les vestiges d'un habitat ouvert daté de La Tène C1 (250 av. J.-C.) auquel succède une ferme gauloise, à partir de La Tène C2 (180 av. J.-C.), ont été étudiés sur une surface de trois hectares. L'occupation la plus ancienne concerne un petit ensemble de bâtiments, six silos et trois grandes fosses polylobées répartis sur un hectare. L'extension de cet habitat ouvert se développe au nord et à l'est, hors des limites de la fouille. La ferme gauloise de La Tène C2 est caractérisée par un enclos à cinq côtés dont le type de plan est inconnu en région Centre.

Dans cet enclos de 7600 m² de nombreux vestiges ont été découverts : habitations, silos, celliers et puits. Le fossé de clôture mesure 338 m, 2 m de largeur et 1,50 m de profondeur maximum. Un talus interne est aménagé avec les déblais issus du creusement du fossé. Une unique entrée est matérialisée par l'interruption du fossé à l'ouest. Les vestiges d'un porche monumental ont été retrouvés. L'étude du mobilier céramique distingue deux phases successives qui couvrent une période d'environ cent ans. Chaque phase est marquée par un incendie général des bâtiments d'habitation. Il s'agit de la première ferme gauloise étudiée dans l'Indre.

Jean-Philippe Baguenier

Âge du Fer

DÉOLS Les Chamberlaines

Des perspectives d'aménagement à Déols au lieu-dit Les Chamberlaines ont motivé la prescription de deux fouilles, suite aux résultats positifs du diagnostic mené par François Cherdo (Inrap). Les deux fouilles sont situées de part et d'autre d'un ancien polygone de tir qui n'a pu être exploité.

Le chantier 1

Située au nord de la parcelle, cette petite emprise (1600 m²) a livré peu de vestiges. Des rejets de mobilier lithique et céramique d'époques diverses (Paléolithique, Néolithique, Protohistoire, âge du Bronze, âge du Fer, La Tène finale) ont été découverts en surface du terrain

naturel et dans des dépressions naturelles. Leur répartition est aléatoire et sans organisation. Leur présence est certainement liée à des occupations périphériques non identifiées.

Un structure de combustion très perturbée et contenant peu de mobilier a été identifiée. Elle est datée de La Tène C1 d'après deux datations radiocarbone cohérentes. Toutefois, cette méthode n'étant pas suffisamment précise pour cette période, une attribution à la fin de La Tène est plus probable. Cette structure est certainement liée à un habitat qui n'a pu être repéré. La présence de l'ancien polygone interdit toute recherche immédiate au sud de l'emprise fouillée.

Si ces occupations protohistoriques se manifestent essentiellement à travers le mobilier et sont difficiles à caractériser, la présence d'artefacts n'est pas étonnante tant les vestiges anthropiques sont nombreux dans ce secteur (moins de 4 km de rayon). Ils concernent toutes les périodes de la Protohistoire même si celles-ci ne peuvent pas toujours être précisées. Des vestiges d'habitat et des structures funéraires sont donc présents autour de cette fouille.

Deux squelettes de caprinés ont été fouillés, leur dépôt est probablement récent.

Le chantier 2

Située au sud de la parcelle, cette emprise de 2300 m² a essentiellement livré des vestiges de La Tène finale. Il s'agit de trous de poteau souvent très arasés et contenant peu de mobilier. Un grenier sur quatre poteaux a été identifié ainsi qu'un grand bâtiment sur paroi rejetée, probablement l'habitation. Un puits a été partiellement fouillé à proximité. Des concentrations de trous de poteau ont été repérées et fouillées mais les plans identifiés restent hypothétiques. Leur interprétation et leur datation restent donc sujettes à caution. Le mobilier, céramique, faune,

métal, est trop lacunaire pour analyser cette occupation de manière approfondie. La céramique présente des caractéristiques locales, seules les amphores attestent de la consommation de vin et des relations pouvant exister avec des territoires voisins. Le mobilier faunique se compose de bœuf, porc et capriné, traditionnellement présents sur les sites ruraux laténiens.

Ces quelques caractéristiques sont cohérentes avec un établissement rural à vocation agropastorale. L'occupation se présente sous la forme d'un habitat ouvert, sans organisation apparente. Toutefois, il apparaît évident que cette occupation ne se limite pas à la zone prescrite. La limite nord de la fouille a été définie par la présence de l'ancien polygone de tir qui reste inaccessible. De plus une concentration de trous de poteau située contre la limite est correspond très certainement à un ou plusieurs bâtiments situés hors emprise.

La fouille n'a donc permis de mettre en évidence qu'une partie d'un habitat protohistorique. Si plusieurs sites contemporains ou comparables ont été étudiés, les formes de l'habitat ne sont pas connues précisément. Des habitats ouverts constitués de plusieurs unités architecturales sont présents à Étrechet sur la ZAC Ozans à Croc au Loup et La Perrière. Des enclos fossoyés ont aussi été fouillés à Déols, aux lieux-dits les Bapaumes et les Connilles, et à Coings sur la zone aéroportuaire. Toutefois, les données sont encore trop limitées pour tenter d'approcher l'organisation du territoire, et les relations ou les hiérarchies existant entre les différents sites.

Les occupations identifiées à Déols les Chamberlaines contribuent à mieux connaître et à compléter les formes de l'habitat autour de Châteauroux, mais la surface restreinte des fouilles limite l'analyse de ces sites.

Benoît Pescher

Moyen Âge

ÉTRECHET ZAC d'Ozans tranche 5

Époque moderne

Dans le cadre du projet de la zone d'aménagement concerté développé par la Communauté d'agglomération castelroussine, plusieurs diagnostics ont été prescrits par le service régional de l'Archéologie de la région Centre. Le diagnostic de la phase 1 - tranche 5, dirigé par N. Holzem (Inrap), s'est déroulé à la fin de l'année 2010 au lieu-dit Ozans, situé sur la commune d'Étrechet (Indre), au sud-est de Châteauroux. Les résultats de cette opération ont conduit le Service régional de l'archéologie à prescrire deux fouilles préventives. La première opération concerne l'occupation protohistorique. La seconde, se rapportant aux occupations médiévales, moderne et contemporaine, fait l'objet de la présente notice. Elle a permis de préciser et de caractériser toutes les composantes du site. La fouille a permis également d'identifier plusieurs phases d'occupation réparties entre le XI^e s. et l'époque moderne.

Un habitat groupé de type agropastoral

La première phase d'occupation (XI^e-XII^e s.) est caractérisée par une occupation essentiellement agropastorale. Seize bâtiments sur poteaux, interprétés comme structures d'habitat et annexes, essentiellement des greniers, sont regroupés en cinq pôles. Un premier enclos fossoyé délimite, en partie, cet ensemble. Au centre du site, l'espace est resté vierge. Cependant, la présence d'une grande fosse circulaire, associée à des trous de poteau et dont la fonction n'a pu être déterminée, doit être signalée. Au nord de l'emprise, un chemin bordé par des fossés dessert probablement les parcelles voisines. D'autres sections de fossés ont pu avoir une fonction de drainage.

L'hypothèse d'un exploitant ayant accumulé des biens et s'étant hissé progressivement vers l'élite sociale pour-



Étrechet, ZAC d'Ozans, tranche 5, vue aérienne du chantier de la « ZAC d'Ozans-Tranche 5, lot 1 » et du château d'Ozans (Thomas Sagory, www.du-ciel.com, 2012)

rait être envisagée. Cette ascension se traduirait par la construction d'une maison plus confortable et plus imposante.

Le développement de la maison forte d'Ozans

Les bâtiments sur poteaux sont abandonnés au profit de cinq édifices maçonnés. Concentrés au sud de l'emprise, ils sont alignés selon un axe sud-est – nord-ouest. Le mobilier archéologique place l'occupation et l'abandon au cours des XIV^e-XV^e s. L'arasement des vestiges permet difficilement l'identification de ces constructions. Néan-

moins, il serait intéressant d'y voir les dépendances de la maison forte décrites plus précisément, dans les archives, depuis la fin du XIII^e s. Ces bâtiments pourraient également être liés à une première enceinte maçonnée, illustrée aujourd'hui par une tranchée de récupération, et organisés autour d'une cour.

Enfin, ils sont circonscrits à l'est par un chemin qui rejoint peut-être la voie qui mène d'Ozans à Chignay et Renier, représentée sur l'Atlas de Trudaine (1745-1780).

L'évolution de la basse-cour à l'époque moderne

Aux XV^e-XVI^e s., les bâtiments maçonnés sont abandonnés et rasés. Ils sont remplacés par une grande enceinte maçonnée flanquée de tourelles d'angles. Celle-ci subira par la suite des modifications architecturales. D'après les aveux et les dénombrements de 1545, elle pourrait ceindre la basse-cour. Elle évoque alors la volonté du seigneur de s'isoler et elle correspond davantage à un besoin symbolique que défensif. Elle reprend également et strictement le tracé et l'orientation des fossés médiévaux. Cette limite sera fossilisée dans le parcellaire comme en témoigne le cadastre napoléonien.

Durant l'Époque moderne, la basse-cour est occupée principalement par des fosses de plantations qui témoignent de la présence passée de jardins, d'allées bordées d'arbres ou de vergers. De ce fait, la maison forte apparaît comme un lieu d'agrément. Cet espace évoluera vers un parc arboré au début du XX^e s.

Claire Pesenti Etrechet

Âge du Bronze

Âge du Fer

ETRECHET

ZAC d'Ozans, le Four à Chaux

Gallo-romain

L'opération de fouille d'Étrechet le Four à Chaux s'est déroulée du 23 mai 2011 au 23 septembre 2011 sur une superficie de près de 6,5 hectares. Elle fait suite au diagnostic archéologique réalisé en 2009 sous la direction de Mathieu Munos. Deux périodes d'occupations sont principalement représentées sur ce site : la Protohistoire (âge du Bronze et premier âge du Fer) et l'Antiquité.

Première période d'occupation du site, l'âge du Bronze ancien n'a livré que quelques vestiges très éloignés entre eux. De ce fait, aucune organisation spatiale ne peut être établie pour cette occupation.

La seconde période se caractérise au sein de trois secteurs ayant livré des vestiges de l'âge du Bronze final. Il s'agit d'un bâtiment sur poteaux et de fosses très érodées (secteur 3) et de deux zones de concentration de fosses se recoupant entre elles (secteurs 1 et 2). Ces dernières, liées à l'exploitation du sous-sol limoneux, sont certainement associées à un habitat dont les traces n'ont pas pu être décelées sur l'emprise de fouille. Ces fosses ont servi dans un second temps de dépotoirs, le mobilier céramique remonte aux X^e et IX^e s. av. J.-C.

La période 3 correspond au premier âge du Fer. Les vestiges découverts sont relativement diffus au sein de l'emprise de fouille. Ils s'étendent sur un peu plus d'un hectare. Il s'agit essentiellement de fosses à comblements détritiques. Celles-ci peuvent être liées à une activité d'extraction de matériaux. Deux portions de fossés ou sablières basses ainsi qu'un trou de poteau pourraient attester la présence d'un habitat. Celui-ci n'a pas pu être découvert et ses traces sont probablement perturbées par les vestiges historiques et l'installation d'un établissement rural quelques siècles plus tard.

La période 4 correspond à une occupation antique se développant sur près d'un tiers de la surface prescrite (secteurs 4 et 5). Elle est relativement importante et couvre près de trois siècles. Elle se subdivise elle-même en deux phases. Tout d'abord, de la fin du I^{er} s. av. J.-C. (environ 30 av. J.-C.) au milieu du I^{er} s. ap. J.-C., elle se caractérise par la présence de deux segments de fossés d'enclos et de bâtiments en matériaux périssables. Ces derniers ne sont pas reconnus dans leur ensemble. L'arasement général du site et la restructuration postérieure du secteur avec l'installation d'infrastructures ma-

çonnées sont largement venus perturber cette première phase mise en évidence lors du second décapage. La seconde phase d'occupation antique voit le développement des maçonneries (bâtiment résidentiel, enclos et bâtiments annexes inscrits aux angles de ce dernier). Le passage d'un site de type ferme au statut de petite *villa*, dont l'activité principale reste liée à l'agriculture se fait progressivement sur quelques dizaines d'années. Certaines structures, comme trois fours à chaux, restent atypiques pour cet établissement.



Étrechet, le Four-à-Chaux, vue générale du four à chaux 1616 (J.-F. Jakubovski, Inrap)

Le secteur 5 est occupé jusqu'au III^e s. ap. J.-C. avec l'installation d'un atelier de potier (production de céramiques de type mortiers). Cette activité artisanale fait certainement suite à une zone qui était vouée aux activités agricoles et qui s'organisait autour d'un bâtiment de type grange. La période 5 (III^e - IV^e s. ap. J.-C.) correspond à l'abandon et au démantèlement des maçonneries de l'établissement. Un four à chaux et une série de fosses sont liés à cette période. Enfin, la période 6 correspond essentiellement à l'implantation de nouvelles trames parcellaires datant des époques médiévales et modernes.

Sébastien Raudin



Étrechet, le Four-à-Chaux, oénochoé (N. Holzem, Inrap)

Âge du Fer

ÉTRECHET ZAC d'Ozans, Croc au Loup, La Perrière

Les quatre fouilles, totalisant une surface de 6,5 hectares, prescrites dans le cadre de l'aménagement de la ZAC d'Ozans sur la commune d'Étrechet, se sont déroulées entre les mois de mai et septembre 2011. Outre de rares éléments mobiliers de la période préhistorique, l'essentiel des vestiges mis au jour date du premier et du deuxième âge du Fer.

La période 1 de la fin du premier âge du Fer au début du deuxième âge du Fer, est représentée par un ensemble de fosses ayant subi une forte érosion, ce qui explique qu'elles présentent des plans très irréguliers. Ces fosses d'extraction ont permis de récolter un mobilier céramique qui complète un corpus jusque-là très pauvre dans le département de l'Indre pour cette période de la Protohistoire.

Sur le site 36 071 027 AH, cette période est représentée par un ensemble de fosses de fonction inconnue venant largement se recouper les unes les autres. Les quelques éléments présents sur le site 36 071 028 AH sont du mobilier céramique récolté en surface de décapage et un

bâtiment fondé sur quatre poteaux associé à une palissade dont la fonction reste indéterminée.

La période 2 de La Tène moyenne se localise sur le site 36 071 029 AH. Elle correspond tout d'abord à un petit enclos palissadé reconnu sur trois côtés dont le système d'accès a été préservé. Il avait certainement une fonction agropastorale. Immédiatement au sud, un ensemble bâti de type ouvert correspondant à 12 unités architecturales a été mis au jour. Dans une zone de 2500 m², il met en relation quatre bâtiments d'habitation localisés au nord et huit « greniers » en partie sud. En outre, des vestiges d'une activité d'extraction perdurent durant cette seconde période d'occupation.

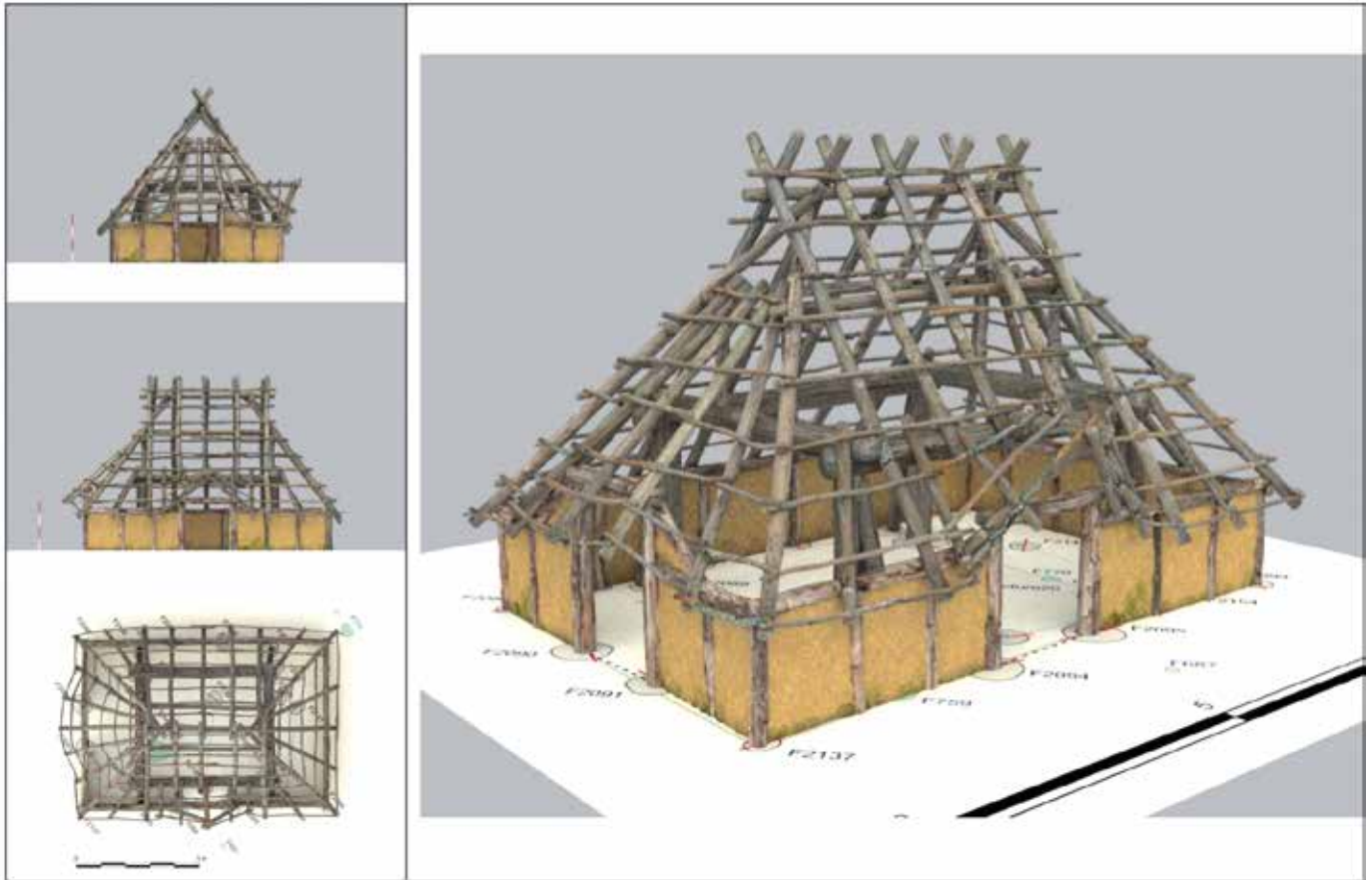
La période 3 du début de La Tène finale est présente sur les sites 36 071 027 AH et 36 071 029 AH. Sur le premier, un deuxième ensemble architectural composé de façon similaire à la période 2 a été étudié. Huit bâtiments « simples » se mêlent à quatre édifices « complexes » sur une surface de près de 6000 m². Sur le deuxième, un enclos fossoyé, reconnu sur trois côtés et comportant

un double système d'entrée original au nord-ouest est interprété comme un enclos pour l'élevage.

Ces fouilles ont donc permis de mettre au jour des indices de présence humaine dès la Préhistoire, puis de confirmer des occupations apparaissant à la fin du premier âge du Fer et d'étudier, enfin, des habitats ruraux

de La Tène moyenne et finale. Ces dernières pourraient s'inscrire dans des phases intermédiaires entre les formes d'habitats ruraux laténiens de type ouvert et la mise en place du modèle des établissements à enclos..

François Cherdo



Étrechet, la Perrière, Croq-au-loup, hypothèse de restitution en 3D du bâtiment 16 (N. Holzem, Inrap)

Gallo-romain

ÉTRECHET Les Marchats, Fêts de Renier

Moyen Âge

La fouille archéologique réalisée dans la commune d'Étrechet aux lieux-dits Fêts de Renier et les Marchats a livré une densité importante de vestiges se développant entre l'époque gallo-romaine précoce et la fin du haut Moyen Âge.

La période gallo-romaine précoce est marquée par l'aménagement d'un enclos fossoyé qui structure le paysage de Fêts de Renier durant tout le Haut-Empire (période 1). La configuration du premier état de l'établissement (phase 1) est emprunte de l'héritage laténien : un enclos fossoyé et un autre système de fossés sont probablement associés à un bâti sur poteaux plantés. Ce dernier n'a pas été clairement mis en évidence.

La physionomie générale de l'établissement antique évolue dans le cours du premier siècle et acquiert, à la fin

de ce siècle ou au cours du suivant, sa forme définitive (phase 2). La principale transformation est marquée par l'apparition du bâti maçonné. Un four à chaux est lié à ces constructions. Dans sa configuration finale, le site présente deux entités distinctes qui permettent d'identifier un espace à vocation résidentielle (bâtiment 1 et enclos maçonné) et un espace dévolu à la production et au stockage (bâtiment 2). Il s'agit d'un établissement à la transition entre l'exploitation familiale et la petite entreprise agricole, sans que celui-ci puisse prétendre à l'appellation de *villa*.

La fouille a permis de réviser les propositions formulées au diagnostic d'un établissement lié à la réduction du minerai de fer. En effet, l'activité de réduction est exclusivement caractérisée par d'importants remblais de scories épanchés préalablement à la construction du bâtiment 2

(phase 2). Cet épandage et la proximité des ferriers perçus en photographies aériennes laissent peu de doute quant à l'existence d'une activité de réduction sur les terres proches de l'exploitation et tendent à prouver les relations entre l'établissement agricole et la production métallurgique. La réalisation d'activité d'épuration et de forge directement sur le site est assurée. Le four et les déchets mis au jour dans l'angle oriental de l'emprise semblent correspondre à un atelier d'affinage.

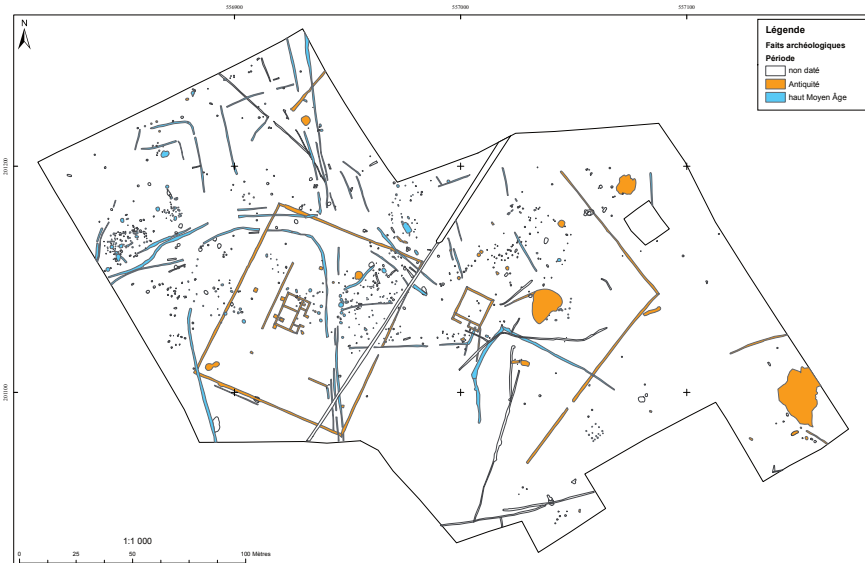
Après le premier tiers du III^e s. apr. J.-C., l'occupation gallo-romaine cesse et le site périclité. Il faut attendre le IV^e s., voire la deuxième moitié du V^e s., pour que le site soit réoccupé.

La fouille a mis en évidence une organisation rationnelle et planifiée du terroir pour le haut Moyen Âge. Cette mise en valeur de l'environnement est matérialisée par un système de fossés qui délimite trois chemins et cinq parcelles.

La répartition spatiale des vingt-quatre plans de bâtiment identifiés et les zones d'ensilage suggèrent l'existence d'au moins trois unités d'exploitations agricoles. La nature des mobiliers recueillis, corrélée à celle des différentes structures mises au jour, traduit la vocation agropastorale de ces installations. L'indigence du matériel archéologique ne permet pas toujours de les rattacher aux deux phases individualisées pour cette période (phase 1, époque mérovingienne et phase 2, époque carolingienne). L'étude des constructions met en évidence des architectures variées, parfois complexes, dont les superficies sont comprises entre 3 m² et 78 m². La morphologie de certaines constructions et l'étude des

superficies permettent de proposer, dans certains cas, des attributions fonctionnelles.

L'absence de témoin céramique, appartenant à une période postérieure au X^e s. suggère l'abandon du site à cette époque. Cette désertion pourrait correspondre à un



Étrechet, Les Marchats, Fets-de-Renier, plan périodisé des vestiges antiques et médiévaux (N. Fouillet, Inrap)

déplacement des populations vers des lieux proches dont certains peuvent former des hameaux ou des bourgs actuels. Ainsi, l'occupation médiévale mise au jour lors du diagnostic du « Parc du Château » d'Ozans est datée du XI^e s et se développe jusqu'au XIII^e s..

Nicolas Fouillet

Âge du Bronze

ÉTRECHET ZAC d'Ozans tranche 5 lot 2

Âge du Fer

Dans le cadre du projet de zone d'aménagement concerté d'Ozans, développé par la communauté d'agglomération castelroussine sur la commune d'Étrechet, une série de diagnostics et de fouilles préventives ont été entrepris depuis 2009. Plusieurs tranches ont ainsi été réalisées. La tranche 5 est constituée de deux lots de fouilles préventives, confiés à Éveha suite au diagnostic réalisé à la fin de l'année 2010. Le lot 2 (sites 36 071 035 AP et 36 071 036 AH) présenté ici, a fait l'objet de deux prescriptions correspondant chacune à une emprise de fouille distincte. Les deux fouilles, distantes de 18 m, ont été menées du 9 mai au 22 juin 2012 et se rapportent à des vestiges du Bronze final et de La Tène.

Une occupation du Bronze final

La première opération a été réalisée sur une petite emprise de 530 m² et a révélé deux épandages de céramique du Bronze final IIb-IIIa. Il s'agit probablement de



Étrechet, ZAC d'Ozans tranche 5 lot 2, photo par cerf-volant des emprises de fouille (Thomas Sagory – www.du-ciel.com. D.R.©Éveha 2013)

rejets d'activités domestiques, cependant les structures fouillées à la périphérie du site, et pauvres en mobilier, ne permettent pas de caractériser le type d'occupation. L'emprise de fouille étant exiguë, il peut s'agir de rejets d'un habitat situé à proximité immédiate mais non repéré. Autour du château d'Ozans, d'autres découvertes réalisées dans le cadre de diagnostics suggèrent une occupation de la fin du l'âge du Bronze présente mais néanmoins difficile à caractériser.

Une occupation de La Tène

L'emprise principale (environ 9 000 m²) a révélé, quant à elle, quelques fosses d'extraction d'argile qui datent de La Tène ancienne. Le mobilier découvert est essentiellement constitué de céramique, peut-être liée à un habitat qui pourrait se développer à proximité immédiate mais en dehors de l'emprise de fouille, dans une zone non diagnostiquée.

Le comblement final de la principale fosse de La Tène ancienne est attribuable à La Tène moyenne, mais aucun autre vestige de cette période n'a été identifié.

La principale phase d'occupation prend place à La Tène finale et à la période augustéenne. De nombreux trous de poteau de grandes dimensions et révélant des plans sur quatre poteaux représentent la part la plus importante des vestiges. Les dimensions des bâtiments sont variables mais il s'agit probablement de greniers (entre 6 et 12 m²). Des superficies plus importantes (entre 30 et 56 m²) permettent de suggérer trois bâtiments d'habitation. Six des bâtiments découverts présentent la même orientation (sud-ouest - nord-est). Une palissade orientée du nord-ouest au sud-est est également présente. Son rôle exact dans la structuration de l'habitat n'est pas défini, elle est située un peu à l'écart des principaux bâtiments et ne présente pas de retour.

Le mobilier faunique est extrêmement indigent. Des amphores ont été découvertes in situ mais il n'est pas certain que leur contenu ait été consommé sur place. Le mobilier métallique ne permet pas de préciser les activités du site.

Il s'agit probablement d'un habitat ouvert à vocation agricole, structuré et dont nous ne connaissons pas l'emprise totale.

Par ailleurs, des fossés de parcelles et des ornières de voiries d'époque romaine à moderne ont été relevés en plan.

Synthèse

L'occupation de l'âge du Bronze final IIb-IIIa est très difficile à définir. Elle est surtout marquée par deux épanchages de céramique, probablement des rejets domestiques liés à la présence d'un habitat dans les alentours. Les formes découvertes sont classiques ; elles renvoient notamment à des objets découverts lors des diagnostics autour de la zone fouillée sur la ZAC d'Ozans et également à des ensembles régionaux (Loiret, Cher) contemporains. Les traces d'occupation de l'âge du Bronze sont généralement assez fugaces dans les environs.

Les occupations de La Tène se divisent en trois phases d'inégale importance. La phase la plus présente est la dernière et appartient à La Tène finale. Il s'agit d'un habitat structuré voué à l'élevage et l'agriculture. Les preuves d'échanges avec les régions environnantes sont ici plus nombreuses que sur les sites locaux comparables.

Les découvertes de la ZAC d'Ozans et des environs de Châteauroux montrent l'existence de formes d'habitat possédant des caractéristiques similaires et pouvant se succéder dans le temps.

Benoît Pescher

Moyen Âge

ÉTRECHET Village de Ménas

L'opération d'Étrechet, au lieu-dit Village de Ménas, couvre une superficie d'environ 1,7 hectare. Les indices les plus anciens remontent à la Préhistoire. Il s'agit de quelques pièces lithiques découvertes de façon isolée et en position secondaire. Concernant la Protohistoire, une fosse contenant de nombreux restes céramiques constitue le témoignage d'un site se trouvant dans un environnement proche de l'opération. La présence d'un fragment de fusaïole permet d'avancer une attribution entre la fin de l'âge du Bronze et le début du premier âge du Fer (900 av. J.-C. à 625 av. J.-C.). Du mobilier peu abondant a pu être mis au jour au sein de quelques faits, en position résiduelle, ou encore de façon isolée.

Quelques fragments de céramiques antiques indiquent également une fréquentation discrète sur le site. Il s'agit la plupart du temps d'éléments résiduels. Seuls de rares faits peuvent être rattachés sans certitude à cette pé-

riode. Le peu de formes identifiées sur le site est attribuable aux III^e - IV^e s. apr. J.-C.

Le premier Moyen Âge est la période la mieux représentée avec deux pôles d'occupation. Le premier se concentre essentiellement dans la partie nord de la surface prescrite. Il est matérialisé par la présence de nombreuses fosses et trous de poteau et par deux structures de combustion. La fonction de ces fours reste difficile à interpréter. Cependant, l'absence d'indices évoquant une activité artisanale amène à penser qu'il s'agit de fours à usage domestique. Bien que le mobilier découvert lors de la fouille des vestiges de cette partie du site soit peu abondant, les quelques restes céramiques mis au jour remontent aux VI^e-première moitié du VIII^e s.

Le second pôle d'occupation médiéval est matérialisé par un regroupement de faits (ensemble 4), quelques

fosses situées autour de ce dernier, et une structure de combustion, le tout situé dans la partie sud de l'opération. Une sépulture isolée, à proximité de l'occupation mérovingienne a également été mise au jour dans la partie nord de l'opération. Les résultats de l'analyse radiocarbone effectuée sur cette dernière font état d'une fourchette chronologique couvrant les VIII^e s.- IX^e s. La structure de combustion repérée dans cette partie du site est également attribuée à cette période. Cependant, il n'est pas exclu que ce four soit installé dès la phase mérovingienne. La datation de ce pôle d'occupation carolingien, seconde moitié du VIII^e s.-X^e s., repose sur les quelques fragments de céramiques issus essentiellement des fosses. On signalera tout de même la présence de mobilier antérieur à la seconde moitié du VIII^e s., qui

pourrait être en position résiduelle ou encore signifier une installation légèrement plus précoce.

Un réseau fossoyé s'implante ensuite à partir du XIV^e s. et perdure au moins jusqu'au XIX^e s.

La rareté du mobilier céramique et le mauvais état de conservation des vestiges n'ont pas favorisé leur analyse et leur interprétation fonctionnelle. La restitution de plans de bâtiments reste très délicate. Il est fort probable que des éléments n'aient pas pu être mis au jour. Le site se trouve en effet dans une zone de fluctuation du réseau hydrographique de cette partie de la vallée de l'Indre.

Sébastien Raudin

Âge du Fer

LEVROUX Les Arènes

La fouille des Arènes est située au sud du centre-bourg de Levroux. Elle porte sur quatre parcelles, P1340, P1490, 1491 et 1492.

Sur la parcelle 1340, un bâtiment sur poteaux certainement laténien, ainsi que des réseaux enterrés datés de l'ère industrielle ont été mis au jour. Les vestiges protohistoriques font partie d'un ensemble de découvertes archéologiques datées du II^e s. av J.-C. concentrées dans ce secteur que l'on appelle le Village des Arènes. Sur la parcelle 1491, deux trous de poteau (dont un appartient à un bâtiment) et une fosse datés de la période laténienne, un puisard et des réseaux enterrés de l'ère industrielle ont été mis au jour.

Sur la parcelle 1490, seul un bâtiment industriel a été mis au jour.

Sur la parcelle 1492, une partie d'un bâtiment sur poteaux, des trous de poteaux annexes, un puits et des fosses appartenant à la période laténienne, ainsi qu'un réseau électrique de l'ère industrielle ont été mis au jour. Les vestiges protohistoriques font partie d'un ensemble de découvertes archéologiques datées du II^e s. av J.-C. concentrées dans ce secteur.

Le site découvert est daté de La Tène moyenne à La Tène finale. Il est caractérisé par deux bâtiments sur poteaux, un puits et deux fosses. Il peut, par sa localisation, sa nature et sa datation, être rattaché au site laténien.

Les indices manquent toutefois pour le définir comme une zone d'habitat périphérique (absence de rejets domestiques et de traces probantes de la vie quotidienne). Par ailleurs, tout comme la partie ouest du site Charbonnier qui le jouxte au sud, il ne présente aucune forme d'activité métallurgique, activité qui occupe principalement cette zone à La Tène C et D. Les deux bâtiments mis au jour sont peut-être liés à une activité agropastorale.

Globalement, les vestiges sont diffus et il est probable que l'on ne soit plus au cœur du Village des Arènes mais dans une zone périphérique plutôt à caractère agricole. Le site pourrait donc être défini comme un secteur de transition entre un espace voué à une activité artisanale (travail du fer) et un secteur ouvert sur des zones agricoles ou d'élevage.

Chrytelle de Belvata-Balasy

Néolithique

MARTIZAY Saint-Romain

Âge du Bronze

Les campagnes de fouilles des années 1960 et 1970 avaient permis de mettre en évidence, sous les couches gallo-romaines, grâce à la présence de tessons de céramique, des niveaux du Néolithique et de l'âge du Bronze Soubrier J.-L. Marquet J.-C., 1979,. Le mobilier a été revu récemment par Roland Irribarria (Inrap) et Anne Hauzeur (Paléotime) qui en ont confirmé le grand intérêt et l'âge néolithique moyen I.

Nous avons pu d'autre part avoir accès au mobilier non tourné néolithique et protohistorique provenant des trois campagnes de fouille dirigées par C. Gandini (2009-2011). Ce mobilier provient des sept fenêtres ouvertes au cours des trois campagnes de fouilles. Il a été extrait uniquement en repérant l'unité stratigraphique à laquelle il appartenait mais malheureusement jamais avec son repérage tridimensionnel. Nous disposons donc d'un mo-

bilier très abondant contenant des tessons remarquables avec éléments de préhension et nombreux décors.

Au vu des comptes-rendus de fouille rédigés par C. Gandini pour les campagnes 2009 et 2010, il s'avère que les niveaux préhistoriques (Néolithique) et protohistoriques (âge du Bronze) qui existaient dans la parcelle Barnier, à l'est de la route qui conduit au cimetière, sont encore très nettement présents et même particulièrement bien représentés en certaines zones du site. C'est ce fait qui a déclenché notre décision de demander en 2013 une autorisation de fouille sur la zone 3 du site.

Les différents lots de céramiques ont été séparés, chacun des trois lots étant ensuite vu par les différents spécialistes concernés : R. Irribarria pour le Néolithique moyen I, R. Martineau pour le Néolithique final, Christophe Maitay et Hélène Froquet-Uzel pour les tessons protohistoriques. Le diagramme montre une répartition très hétérogène des trois ensembles chronologiques de tessons, la zone 3, sélectionnée pour la fouille de 2013, étant également riche en tessons du Néolithique final et du Bronze final.

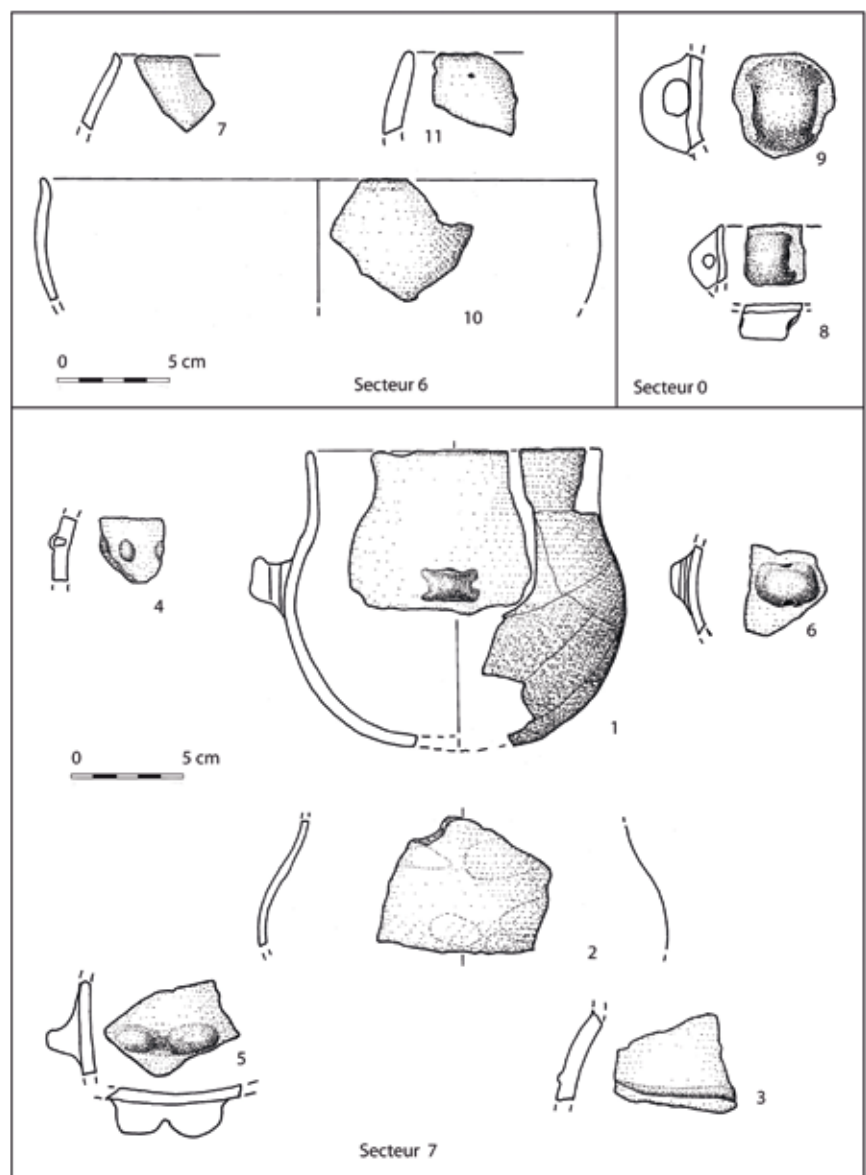
Grâce aux décomptes et à la détermination des tessons, nous avons vu que parmi les fenêtres ouvertes par C. Gandini, c'était celle de la zone 3 qui avait donné le plus grand nombre de tessons de céramique non tournée. Nous avons ainsi décidé (c'était le sens de l'autorisation demandée) de procéder à un élargissement de cette zone pour y localiser systématiquement tous les artefacts (tessons et éléments d'industrie lithique notamment) afin de déterminer l'existence éventuelle d'un ou plusieurs niveaux d'occupation.

À partir de la zone 3 créée par C. Gandini, une bande de deux mètres de largeur a été ouverte au nord le long du petit côté du rectangle et à l'est le long du grand côté. Trente-quatre carrés de 1 mètre de côté, au total, ont été ouverts. Tous les artefacts de plus de 3 cm de longueur ont été systématiquement repérés à l'aide d'un tachéomètre (matériel du laboratoire Archéologie et Territoires de Tours) avec l'objectif d'un traitement par le logiciel ArcView (Mémoire de Master I de Clément Recq) et, éventuellement, à moyen terme par la mise en place d'un SIG du site dans son ensemble et de ses diverses occupations. Les sédiments ont été systématiquement prélevés par sous-carrés de 50 cm sur 50 cm et par sous-couches de 5 cm d'épaisseur. Ils ont été tamisés, à sec, sur un tamis à maille de 2 mm. Les artefacts ont été collectés pour être identifiés (recherche de microlithes, de fragments d'opale-résinite, d'éclats spé-

ciaux, etc.) mais également été comptés par lots afin de déterminer d'éventuelles concentrations.

Observations sur la céramique du Néolithique moyen I (R. Irribarria)

Il existe sur l'ensemble de la production présentée, des caractères techniques généraux qui montrent une réelle homogénéité de la production céramique. Tous les tessons ont des épaisseurs comprises entre 4 et 7 mm. La fréquence des inclusions dans les pâtes est comprise entre 5 et 10 %. Ces éléments sont constitués essentiellement de sable (quartz dominant et micas), puis de nodules d'oxyde de fer/manganèse. La cuisson des vases se termine toujours par une phase oxydante. Les couleurs externes (outre les coups de feu) varient du beige clair au rose-orangé. Le traitement des surfaces qui gardent un aspect global bosselé procède dans un premier temps d'un grattage des parois, puis la surface est ré-humectée et lissée soit à la main mouillée, soit brunie à la pointe mousse. L'aspect général des tessons rappelle parfaitement les productions de Ligeuil Les Sables-de-Mareuil, de Reignac-sur-Indre La Haute-Prairie et de Maillé La Forgeais..



Martizay, Saint-Romain, mobilier céramique du Néolithique moyen I (R. Irribarria)

Observations sur la céramique du Néolithique final (R. Martineau)

La fragmentation est moyenne et les tranches sont peu usées. Quelques collages sont possibles. Dans l'ensemble les tessons donnent l'impression d'être solides et bien cuits. Cette impression est certainement liée à la nature des pâtes qui sont constituées d'inclusions fines peu abondantes et de matrices contenant une bonne proportion d'argile. Ces pâtes sont bien différentes de celles qui ont été étudiées dans les vallées de la Claise au Petit-Paulmy à Abilly et de la Creuse à Bergeresse (Martineau 2010 et 2013, Martineau et al. 2012). On postule pour le moment que les matériaux utilisés proviennent de sources de natures différentes. Un examen très rapide a permis d'observer la présence de chamotte dans certains tessons. Or, si cette observation était confirmée, elle aurait une grande importance car dans les sites du secteur des affleurements de silex du Grand-Pressigny, sans qu'on sache très bien pourquoi, les pâtes céramiques ne contiennent jamais de chamotte (Martineau et al. 2012). Les quelques éléments typologiques sont assez caractéristiques du Néolithique final. Quatre languettes, dont deux très proéminentes, et un large bouton caractérisent bien ce corpus et suffisent presque à le classer dans le Néolithique final. Treize fonds plats et un fond rond épais confirment l'attribution à cette période chronologique. Quelques bords sont plus caractéristiques que d'autres et montrent des profils tout à fait typiques de cette période dans cette région. Un bord droit comporte des incisions. On ne connaît aucun exemple comparable dans un autre site régional, mais le profil et les incisions sur la lèvre sont compatibles avec le Néolithique final. En conclusion, ce petit corpus appartient sans aucun doute au Néolithique final et à la première moitié du 3^e millénaire.

Observations sur les céramiques protohistoriques (H. Froquet-Uzel)

Les éléments céramiques attribuables à l'âge du Bronze recueillis au cours de la fouille de l'année 2013 sont hétérogènes et passablement érodés. On note une fréquente altération des surfaces et des tranches, mais aussi un taux de fragmentation important qui laisse supposer un remaniement postérieur de plusieurs couches d'occupations successives. Certains tessons sont toutefois de bonne facture et attestent d'un enfouissement rapide et d'une absence de perturbation.

L'étape initiale du Bronze final (1350 à 1150 av. J.-C.) est documentée par quelques fragments de panses de pots à profil indéterminé soigneusement lustrés, ornés de cannelures couvrantes, horizontales et verticales, qui trouvent indéniablement leur place au sein du groupe céramique cannelé méridional défini par M. Roscio (Roscio 2011). Ces restes peuvent être associés à des formes munies d'un petit rebord individualisé.

L'étape moyenne du Bronze final (1150 à 950 av. J.-C.) a pu être identifiée grâce à la présence de quelques rebords moulurés d'assiettes et/ou de pots à épaulement.

Durant ces deux étapes chronologiques, les récipients réalisés en pâte grossière (pots et jarres de stockage) se caractérisent fréquemment par des surfaces rugueuses,

les parois externes étant simplement égalisées à la main afin d'éliminer les raccords entre colombin. La partie supérieure de la panse fait généralement l'objet d'un lissage assez soigné tandis que la partie inférieure, localisée sous la carène, est laissée brute, la rugosité étant volontairement accentuée par des traînées digitales horizontales, afin d'offrir une meilleure adhérence lors du portage. Par ailleurs, quelques rebords de pots à lèvre impressionnée au doigt ou à l'ongle ont été isolés. Bien que les profils généraux ne puissent être déterminés, ces éléments trouvent naturellement leur place au sein des ensembles céramiques des deux séquences chronologiques du Bronze final précédemment présentées.

Malgré le caractère fragmentaire du lot recueilli sur le site de Martizay attribuable au Bronze final, ce dernier permet de documenter, certes de manière fugace, un site d'habitat dont l'implantation pourrait remonter au Bronze moyen II, si on prend en compte les rares tessons à décor excisés signalés lors des précédentes campagnes de fouilles. La mise en évidence d'une continuité d'occupation durant la phase initiale et moyenne du Bronze final constituant à ce jour une information majeure et sans comparaison en région Centre.

Observations sur l'industrie en roche dure (Laure-Anne Millet-Richard)

Le lithique mis au jour évoque le plus souvent le Néolithique, mais des indices de Paléolithique ancien ou moyen et de Paléolithique supérieur, voire d'Épipaléolithique sont également présents (notamment dans le matériel des précédentes campagnes de fouilles de 2009 à 2011). Le Néolithique final est attesté sur le site par une scie à encoches. Certaines armatures indiquent le Néolithique récent, voire le Néolithique final, mais plusieurs armatures tranchantes sont plus ubiquistes. Le débitage de tranchets avec vrai coup du tranchet évoque une période du Néolithique plus ancienne que le Néolithique final mais sans pouvoir la préciser.

Le mobilier lithique, comme bien souvent, ne peut donc à lui seul caractériser les périodes représentées sur le site, c'est l'étude de la céramique qui apportera plus de précisions.

Le mobilier en pierre dure se compose également d'un nombre important de meules, molettes et fragments de meules pratiquement tous en grès de Brenne qui affleure dans la moitié sud de la commune.

La méthode de fouille a privilégié le relevé tridimensionnel de tous les objets de plus de 3 cm de longueur à l'aide d'une station totale. Cette pratique a permis de réaliser des diagrammes de projection verticale et de projection horizontale.

Le diagramme de projection horizontale permet de visualiser les tessons de céramique distingués chronologiquement. Il montre un mélange des tessons du Néolithique moyen I, du Néolithique final et de l'âge du Bronze mais, en revanche, le calcul du z moyen des trois ensembles donne une succession correctement ordonnée chronologiquement.

La richesse de cette zone en mobilier céramique pas totalement perturbé, de même que la richesse du secteur (terrain Barnier) fouillé pendant les années 60 et 70, laissent penser que ce léger bombement de terrain sur lequel les gallo-romains ont construit leur riche *villa* (peintures, mosaïques) a, au préalable, été occupé par des populations successives d'agriculteurs qui y avaient donc installé leur habitat.

Outre son intérêt pour ses vestiges gallo-romains et mérovingiens, le site de Saint-Romain présente donc un indéniable intérêt pour ses occupations néolithiques et protohistoriques.

Martineau R., 2010, « La céramique de l'amas 2009_1. Étude typologique et technologique préliminaire », in : Verjux C., Weisser S. (dir.), avec la collaboration de R. Martineau, *Ateliers de taille du silex du Néolithique final à Abilly « Bergeresse » (Indre-et-Loire) : rapport 2009*, DRAC Centre SRA, p. 21-24, 3 fig.

Martineau R., 2013, « Étude typologique, technologique et culturelle de la céramique », in : Marquet J.-C., Millet-Richard L.-A. (dir.), *Le Petit-Paulmy. Abilly. Indre-et-Loire. Un habitat du Néolithique final de la région pressignienne*, (Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France ; 46), ARCHEA/FERACF, p. 255-323 et 333-349.

Martineau R., Macaire J.-J., Gay-Ovejero I., Buillit N., Rodot M.-A., Verjux C., Bréhéret J., 2012, Provenances des matériaux et productions locales des poteries du Néolithique final dans la région du Grand-Pressigny, *Annales de la Fondation Fyssen*, n° 26, p. 150-173.

Roscio M., 2011 - *Nouvelles approches des nécropoles de l'étape ancienne du Bronze final (Bz D-Ha A1) du Bassin parisien au Jura souabe*, Thèse de Doctorat de l'Université de Bourgogne sous la co-direction de Cl. Mordant et de S. Wirth, 3 Vol.

Soubrier J.-L. Marquet J.-C., 1979, « Le site archéologique de Saint-Romain : 1^{ère} partie », *Cahier historique de Martizay*, n°8

Jean-Claude Marquet

Moyen Âge

MÉOBECQ

4 route de Migné et rue du Portail, ancienne abbaye Saint-Pierre

Époque moderne

Le site de la basse-cour occidentale de l'abbaye de Méobecq offre la possibilité d'aborder de multiples problématiques, militaire, civile, et monastique. Ce potentiel justifie, depuis 1996, la poursuite d'un programme de recherches archéologiques de longue haleine, qui se met en place au rythme des aménagements urbains et des projets de restauration.

Bien que le programme de recherches 2012-2014 ait porté sur une zone réputée déjà étudiée, le nombre d'informations nouvelles recueillies dépasse les attentes initiales.

La restitution du tracé de l'enceinte de la basse-cour a ainsi été revue, notamment pour son front sud, où un nouveau linéaire de courtine a été identifiée. La conception de l'enceinte relève d'un projet original et novateur qui voit la mise en place d'un front bastionné préfigurant la poliorcétique du XVII^e s. et les fortifications de Vauban.

Cette enceinte est sans doute construite dans l'urgence et la basse-cour attenante ne reste pas longtemps non *aedificandi*. Sans que l'on sache encore pour quel usage ils sont édifiés, les premiers bâtiments sont implantés contre la courtine et en limitent sérieusement les capacités défensives. Ces constructions étant édifiées juste après la fin de la guerre de Cent Ans, il faut croire que la perception du danger n'était plus la même. Du fait de l'abbaye ou de la vitalité de ses faubourgs, la pression foncière se ressent dans la basse-cour et le nombre de constructions augmente progressivement.

L'histoire et l'évolution de certains de ces bâtiments sont désormais bien maîtrisées. À l'exemple de l'ensemble B1-B2, appelé plus tard la Cellerie et le Prieuré, qui bénéficie

d'une qualité architecturale indéniable, perceptible jusque dans ses moindres équipements, comme l'évier



Méobecq, ancienne abbaye Saint-Pierre, vue d'ensemble de l'évier après son dégagement complet (S.Serre, Inrap)

monumental découvert au rez-de-chaussée de sa cage d'escalier.

Cette dernière campagne d'étude a également donné lieu à la mise au jour des vestiges de bâtiments inédits, implantés dans la partie nord de la basse-cour. On reconnaît dans leur architecture de nombreuses similitudes avec les programmes des autres bâtiments déjà connus, dans la partie sud de la basse-cour.

La mise à sac de l'abbaye en 1569 par les troupes du prince de Condé nécessite de nombreux travaux dont une nouvelle vague de constructions ou d'améliorations du bâti existant dans la basse-cour occidentale. La tradition veut que ces travaux aient été engagés par les moines se refusant à restaurer les bâtiments de l'abbaye et privilégiant leur emménagement définitif dans la basse-cour.

Malgré ces investissements, l'abbaye décline vite sous l'effet de la commende et sa fermeture est arrêtée en

1673, alors que ses derniers revenus sont intégralement récupérés pour le compte de l'évêché de Québec au Canada.

Par chance, les constructions du XIX^e et du XX^e s. qui ont été adossées de toute part contre les portions d'enceinte du front ouest n'ont pas entraîné des dégâts irréversibles qui nous empêchent de percevoir la qualité des vestiges.

Le site de la basse-cour de l'abbaye jouit ainsi encore d'un beau potentiel archéologique et patrimonial. De nombreux bâtiments restent à étudier pour mieux appréhender les modalités de vie quotidienne des moines dans la basse-cour, comme la Pitancerie, l'Infirmierie, ou encore la Prévôté. Et l'intérêt de ces bâtiments ne doit pas occulter celui des vestiges de l'abbaye elle-même, encore perceptibles en de nombreux lieux du centre bourg de Méobecq.

Victorine Mataouchek

Époque moderne

MÉRIGNY Prieuré de Puychevrier

Le prieuré de Puychevrier se situe dans la commune de Méridigny, à la limite du département de l'Indre, à 10 km à l'ouest du Blanc. Il est à l'écart de l'actuel hameau de Puychevrier sur le versant sud de la vallée de l'Anglin, à 225 m de la rivière. L'altitude des collines boisées à l'ouest s'élève à 110 m NGF tandis que les berges de la rivière se trouvent à 75 m NGF environ. Il s'agit d'un des ensembles les mieux conservés de cet ordre dans le Berry. Classé Monument Historique en 1979, le site a été progressivement restauré jusqu'à nos jours. L'ensemble claustral conserve encore la chapelle, l'aile orientale avec la salle capitulaire et l'essentiel de l'aile sud. Les travaux associés à la restauration de ces bâtiments ont fait l'objet de deux interventions archéologiques (Bryant 1998a et 1998b).

En revanche, l'aile ouest avec l'hôtellerie et le réfectoire, situé dans l'aile sud, furent démolis, probablement au cours d'une réorganisation du prieuré au XVI^e ou au XVII^e s. La réduction du nombre des religieux sous la Commende et les nouvelles exigences de la vie monastique en ont sans doute été la cause. Cet effacement d'une partie importante du cloître rend difficile la lecture de cet espace. Le projet architectural concerné par cette intervention vise à rendre une certaine visibilité au cloître disparu en évoquant les volumes que celui-ci pouvait avoir : il s'agit de mettre en exergue des différences entre les espaces bâtis des galeries et des espaces ouverts du carré central, ainsi que l'évocation du cloître comme espace coupé du monde extérieur.

L'organisation générale de l'espace pouvait être supposée à partir d'autres sites connus et à partir de vestiges architecturaux des élévations subsistantes. Si l'architect-

ture grandmontaine est sensiblement plus homogène que celle des autres ordres monastiques, même celle des cisterciens, les grandes similitudes entre les sites ne peuvent pas être assimilées à une standardisation rigoureuse des formes et des dimensions.

Au total, trois sondages ont été réalisés à l'intérieur de la carrée du cloître : un dans l'angle sud-ouest ; un devant le mur sud de la chapelle et le dernier devant la façade de la salle capitulaire.

Le premier sondage a permis de constater le bon état de conservation des vestiges du réfectoire avec l'arasement de son mur nord et la présence d'un sol en dur à l'intérieur. Un autre niveau de sol recouvre l'extrémité ouest de ce mur et pourrait correspondre à la condamnation d'une porte entre le réfectoire et le cloître. À l'extérieur, la stratigraphie archéologique est mal conservée mais la fouille a toutefois réussi à mettre en évidence les vestiges de l'angle sud-ouest du mur bahut du cloître. Il est donc possible de restituer une largeur de 2,45 à 2,55 m pour les galeries sud et ouest : le mur bahut de 50 cm de largeur reposait alors sur une semelle de fondation de 70 cm de large environ.

Le deuxième sondage s'est avéré négatif, exception faite d'une couche d'occupation avec du mobilier céramique datable du XIV^e-XV^e siècle. En revanche, le troisième sondage a révélé l'existence d'une tranchée de fondation à 3,75 m de la façade de la salle capitulaire : la largeur plus importante correspond à la nécessité d'accommoder le massif d'un escalier accolé à la façade et qui permettaient aux religieux de descendre dans le cloître depuis le dortoir situé au premier étage de l'aile orientale.

Cette intervention a donc pu répondre aux questions essentielles concernant les dimensions du cloître mais nos connaissances du traitement de la pente du terrain (2 % du sud vers le nord) et des niveaux de circulation : la stratigraphie superficielle des sols n'est pas conservée.

Simon Bryant

Bryant 1998a : BRYANT (Simon) - Mérigny (Indre), le prieuré de Puychevrier (36 119 004 AH). Rapport des observations archéologiques devant la façade occidentale de la chapelle. Orléans : Service Régional de l'Archéologie du Centre, 1998.

Bryant 1998b : BRYANT (Simon) - Mérigny, le prieuré de Puychevrier (36 119 004 AH) (Indre). Rapport de sondages archéologiques. Série Médiévale. Orléans, Service Régional de l'Archéologie 1998.

L'art grandmontain... : L'art Grandmontain. Editions Zodiaque, 1984

L'ordre de Grandmont... : L'ordre de Grandmont, art et histoire, actes des journées d'études de Montpellier, 7-8 Octobre 1989, Centre d'Archéologie Médiévale du Languedoc, 1992.

Gallo-romain

NEUVY-PAILLOUX

La Cornaillerie, les Grivaudines

Cette opération a permis la mise au jour de vestiges datés du I^{er} s. apr. J.-C. au III^e s. apr. J.-C. L'environnement archéologique immédiat de l'emprise est riche : enclos fossoyé, sépulture « aristocratique » des années 40-50 apr. J.-C. et une *villa* des II^e-III^e s. apr. J.-C.

L'occupation du I^{er} s. apr. J.-C. se caractérise par un bâtiment maçonné, un système de palissades et un séchoir à céréales, qui adoptent une même orientation. Le caractère agricole des structures est manifeste bien que les productions n'aient pu être clairement identifiées. L'hypothèse d'un habitat dans cet ensemble est également envisageable.

Les II^e-III^e s. apr. J.-C. voient une densification de l'impact humain dans le paysage. Le réseau parcellaire adopte une orientation légèrement décalée par rapport à celle de l'occupation antérieure. L'activité agricole est clairement établie pour cette période avec la mise au jour de celliers et de semences. La fonction domestique est également représentée au travers d'une structure s'apparentant à

une cuisine et de mobilier céramique à vocation culinaire. Si l'habitat n'a pu être identifié, la découverte de petits objets en bronze destinés au soin du corps atteste sa proximité. L'identification d'une nécropole à incinérations et de vestiges caractéristiques de monuments funéraires (mausolées) témoigne des pratiques funéraires en vigueur chez une partie de la société gallo-romaine. Les vestiges du IV^e s. apr. J.-C. repérés marquent une période de récupération des matériaux de construction utilisés au cours des périodes antérieures.

Les résultats de cette fouille révèlent des liens étroits entre les nombreux vestiges reconnus dans le secteur de l'opération. Ils ouvrent également des perspectives pour mieux comprendre la romanisation du monde rural dans la cité des Bituriges et les mutations qui s'y opèrent. Ils permettent enfin d'aborder la genèse de l'environnement d'un établissement rural important, une villa aristocratique, au cours de l'époque antique.

Gwenaël Roy

Âge du Fer

NIHERNE

Prolongement du créneau de dépassement de la RD943 entre l'A20 et Villedieu-sur-Indre

Cette petite opération (2600 m²) a permis d'observer une série de structures d'extraction de limons attribuables au premier âge du Fer (entre 725 et 650 av. J.-C.). Les vestiges se situent à proximité d'un thalweg, sans doute encore présent durant la période.

Si les résultats de la fouille permettent d'enrichir la documentation mobilière pour cette période chronologique encore très lacunaire dans le département, il est toutefois délicat de tenter une caractérisation plus précise du site, tant la fugacité des vestiges a été contraignante (fragmentation élevée des éléments céramiques, absence de charbons de bois et de graines, fugacité des creu-

sements anthropiques). En effet, on peut légitimement supposer que l'habitat ne se situe pas dans ce secteur, mais plutôt en amont ou en aval. Les indices relevés font état d'une fréquentation saisonnière, propice à des activités d'extraction, peut-être spécifiques, nécessitant éventuellement un point d'eau à proximité.

Au-delà de ces considérations, seule une surveillance accrue du secteur offrira les éléments de réponse manquant pour dérouler le fil de l'histoire.

Hélène Froquet-Uzel

Le prieuré de Longefont est situé dans le sud du département de l'Indre, sur la rive sud de la Creuse, entre les villes d'Argenton-sur-Creuse en amont, à l'est, et Le Blanc, en aval, à l'ouest. Fondé avant 1130, il est un des quatre prieurés de l'ordre de Fontevraud dans le diocèse de Bourges. La chapelle en ruines fait l'objet d'un programme de restauration qui restitue les volumes de la nef et réaménage les sols à l'intérieur. Un diagnostic prescrit en 2011 a permis de retrouver les niveaux de sol de la chapelle depuis sa construction dans les années 1130-1140 jusqu'à son abandon à partir de 1830. Cette intervention a également mis en évidence la présence de nombreuses inhumations bien conservées à l'intérieur de l'édifice ainsi que des vestiges d'un jubé, vraisemblablement ajouté au cours du XVI^e s.

La nécessité de décaisser une partie du sol dans la nef a conduit à la réalisation d'une fouille sur l'emprise du jubé qui sépare le chœur de la nef et de l'espace immédiatement devant. De cette manière, il devient possible de mettre en valeur le dénivelé entre le sol tardif de la nef et celui du chœur, 40 cm environ plus haut, conservant ainsi les vestiges du jubé.

La fouille des vestiges et l'analyse des élévations internes de la chapelle à l'emplacement du jubé ont permis de restituer l'évolution de cet aménagement liturgique destiné à séparer le chœur des moniales (l'actuelle nef) de celui du prêtre officiant ou des éventuels moines. Les premières devaient entrer dans la chapelle depuis le cloître au nord au moyen d'une porte au milieu du mur nord de l'édifice. Les moines et le prêtre ou confesseur accédaient au chœur depuis une porte dans le mur sud, située juste à l'ouest du pilier du doubleau qui sépare le chœur de la nef. Le premier état consiste en un mur écran de 2,30 m de haut composé de deux pans droits, perpendiculaires aux murs nord et sud de la chapelle, qui flanquent un pan central en retrait de 1,20 m par rapport au reste du mur. L'élévation était composée d'une maçonnerie en petit et moyen appareillage, renforcée à la base et au sommet par des poutres ancrées dans les murs de la chapelle. Cette cloison sépare donc la porte

méridionale de la chapelle de la nef. Il a été possible de restituer le décor d'enduit peint associé à ce premier état, daté pour l'instant du début des années 1520 sur la base des décors et du contexte historique. En effet, les jubés servaient dans les églises à séparer le chœur et les prêtres des fidèles rassemblés dans la nef. L'application des mesures de réforme de la liturgie promulguées lors du Concile de Trente a conduit à une disparition progressive des jubés des églises paroissiales et des cathédrales. En revanche, la règle de l'ordre de Fontevraud stipule clairement la séparation des moniales des hommes, que ce soit des prêtres ou des moines. La mise en œuvre de la réforme de l'ordre au cours du XVI^e s. a sans doute renforcé le besoin de garder ou d'aménager des dispositifs architecturaux pour respecter les conditions de la clôture monastique : la création ou la restauration du jubé de Longefont peut donc s'inscrire dans le cadre de cette réforme, votée en 1518 pour ce prieuré et appliquée dès 1520.

Au cours du XVII^e s., le jubé est modifié par l'ajout de deux pilastres flanquant le panneau central, sans doute destinés à renforcer la structure et en accentuer le caractère monumental. L'ensemble a reçu un nouveau programme d'enduits peints à cette occasion. Le dernier état d'aménagement consiste en l'application d'un épais badigeon blanc qui sert de base pour un nouveau décor peint aux motifs architecturaux. Très abîmé, ce dernier programme est datable de la fin du XVII^e s. ou du début du XVIII^e s.

Le mobilier archéologique mis au jour est très pauvre, composé de quelques fragments d'enduits peints issus de la démolition du jubé au XIX^e s. et trois clous de cerceuil hors contexte. Cependant, il faut signaler la découverte dans une des couches de remblais récents d'une stèle funéraire portant une inscription. Celle-ci indique le décès en 1617 d'une prieure inconnue des textes concernant le prieuré. La pierre sera mise en valeur à l'intérieur de la chapelle.

Simon Bryant

ARGENTOMAGUS : de l'oppidum à la *fabrica armorum omnium*

Depuis le précédent bilan, le PCR a été renouvelé trois fois. On peut considérer aujourd'hui que le premier axe affiché comme prioritaire a été atteint : la carte archéologique géoréférencée est achevée et désormais exploitée par un SIG. Par ailleurs quatre campagnes de prospections géophysiques menées sur près de 10 hectares ont profondément renouvelé notre connaissance de l'agglomération, nous livrant des informations essentielles pour la gestion des interventions archéologiques et la mise en valeur du site des Mersans.

Le deuxième axe de nos travaux concernait les publications et en particulier celle des fouilles programmées 1989-2002 qui portent sur un ensemble d'îlots et de rues du centre urbain. Cette étude, riche et complexe, a notablement progressé avec la numérisation des centaines de relevés réalisés sur le terrain, avec l'établissement d'une chronologie fine qui couvre toute la période antique et avec des études spécialisées portant sur le mobilier (céramique, objets métalliques, meules) et les différents bâtiments (boutiques en terre et bois des premières pé-

riodes, basilique, bâtiments de commerce, portiques à ordonnance toscane).

À ces deux axes, le conservateur régional de l'archéologie nous a demandé d'en ajouter un troisième portant sur la mise en valeur du site et ses multiples volets : conception d'un circuit pour les visiteurs avec création de cheminements et de stations, propositions de restauration et de restitution des édifices, reprise, à la demande de la CDC, dans le cadre de la rénovation du Musée, des fouilles à l'est du Musée, complétant celles menées par G. Coulon lors de la construction du Musée (fouilles programmées dirigées par A. Marchadier, puis par Y. Rabasté)

Pour rassembler et présenter nos recherches sur la ville, le montage, en juillet 2013, d'une exposition intitulée « *Argentomagus*, la ville se dévoile 25 ans de recherches archéologiques » s'est imposée comme un geste fort vis-à-vis de la CDC, du public et de la communauté scientifique. Consacrée à la progression de nos connaissances sur la ville et à la réalisation de cartes allant de l'oppidum à la période alto-médiévale, puis au Moyen Âge et à la période moderne, avec des focus sur des thématiques renouvelées comme la scénographie urbaine, les élites, le « paysage religieux », les nécropoles, l'« ouvrage d'art », cette exposition a proposé une vision enrichie de la première des agglomérations secondaires de la cité des Bituriges Cubes.

Carte archéologique géoréférencée et mise en place d'un SIG

Aux 42 sites répertoriés en 2006, se sont ajoutées les interventions réalisées en archéologie préventive, les concentrations repérées par prospection pédestre sur le plateau des Courates, ainsi que de nombreuses découvertes de hasard, signalées notamment dans le mémoire de Maîtrise de N. Dieudonné qui avait recueilli les témoignages oraux de R. Albert (*Inventaire et cartographie des vestiges gallo-romains d'Argentomagus et de sa région*, Paris 1, 1986), ce qui porte le total à une centaine de sites.

En février 2014, nous avons rencontré P. Alilaire chargé au service régional de l'Archéologie de la carte archéologique Patriarche et fait le point avec lui. Afin d'harmoniser nos démarches, nous avons décidé d'intégrer sur notre listing des communes de Saint-Marcel et d'Argenton, les sites relevant de la préhistoire, de la protohistoire et de la période médiévale. Nous disposons désormais de 220 sites, toutes périodes confondues, ce qui permet de compléter les cartes chronologiques, jusqu'ici dédiées essentiellement à la période antique.

À l'image des notices Patriarche, nous avons rédigé pour chacun des sites une fiche de synthèse d'1 à 2 pages, comportant un certain nombre de renseignements (localisation, descriptif, fonctions, chronologie, mobilier, plans, bibliographie) permettant de le caractériser rapidement, le but étant que cette base de données soit non seulement transmise au SRA, mais aussi accessible aux membres du PCR. Enfin nous avons réactualisé la bibliographie du site dont une première version numérisée avait été établie en 2006. Nous disposons maintenant

d'un document numérique que tous les membres du PCR peuvent partager et alimenter facilement.

Les informations récoltées se sont révélées si nombreuses et si importantes qu'il nous est apparu indispensable de franchir un seuil qualitatif dans l'exploitation des données en recourant à un SIG (fig.1). Mis en place en 2011 par E. Le Goff, il permet désormais d'intégrer et d'exploiter l'ensemble des données archéologiques et topographiques, ce qui a conduit à la création de cartes thématiques et chronologiques et affiné un certain nombre de nos analyses sur le site.

Les prospections géophysiques

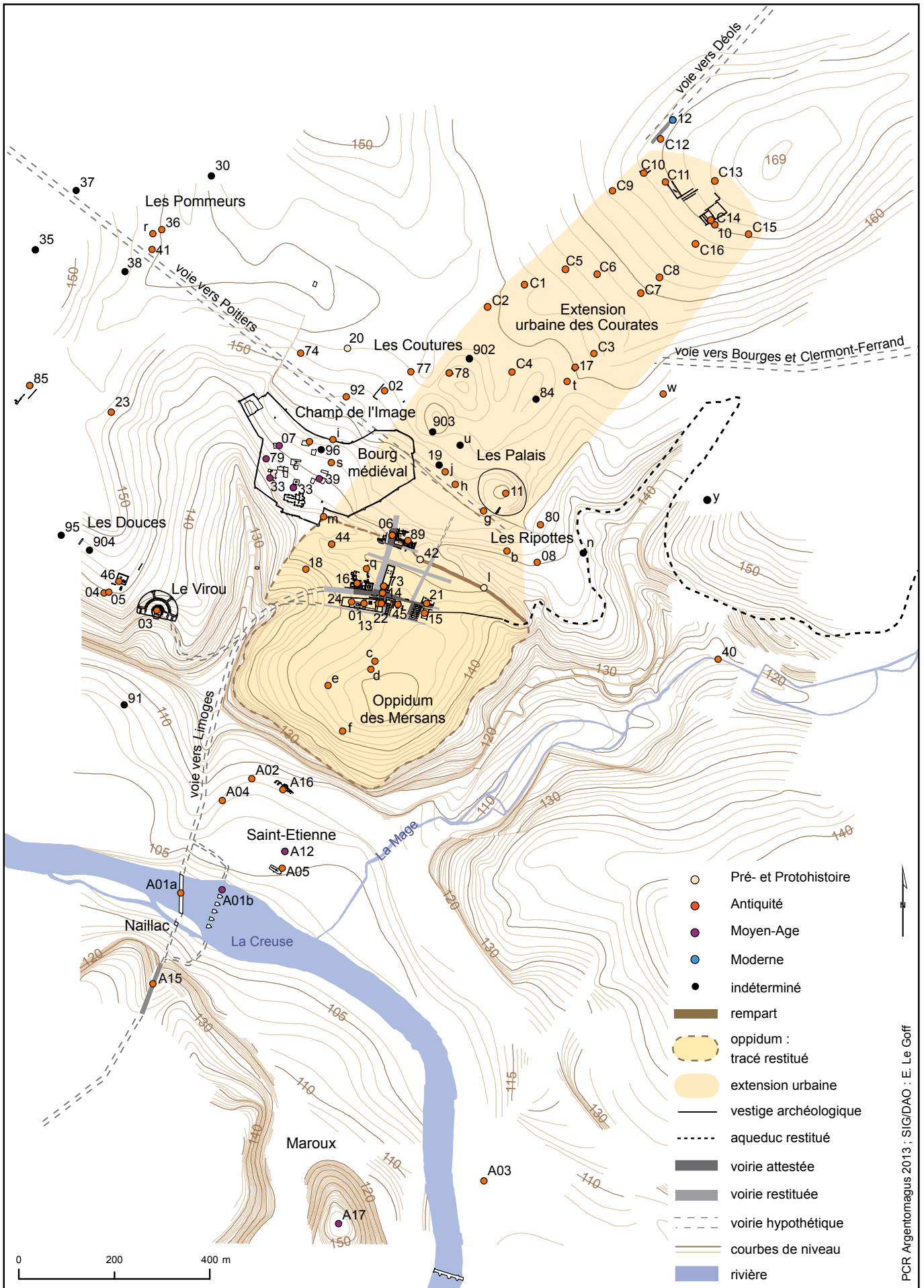
Ce qui a considérablement amélioré notre approche du site, ce sont les campagnes de prospection géophysique qui ont été menées par Géocarta entre 2007 et 2012 sur près de 10 hectares de l'emprise de la ville antique. Sur les Mersans, nous connaissons maintenant un ensemble de quatre rues d'orientation Nord-Ouest / Sud-Est et de deux rues Nord-Sud, orientées entre 20 et 30° vers l'est. Nous pouvons désormais parler, non pas d'un quadrillage, car les irrégularités sont importantes, mais d'un réseau viaire déterminant onze *insulae* de superficie variable (fig. 2). Comme nous ne souhaitons pas utiliser les termes latins de *cardo* et de *decumanus*, nous proposons les dénominations suivantes : rue EO 1 (en partant du sud), 2, 3 et 4 et rue NS 1 (en partant de l'ouest), 2, 3 et 4.

La prospection géophysique a révélé la présence, au nord des îlots occupés par le sanctuaire, les bâtiments de commerce et la fontaine, d'une place publique comportant une basilique à deux rangées de colonnes et des bâtiments de commerce. L'absence significative d'un temple sur le 4^e côté nous rappelle qu'*Argentomagus* n'est qu'une agglomération de la cité biturige. Les îlots situés à l'est et au sud de ce centre monumental présentent un aspect très différent : ils sont découpés en parcelles étroites, parallèles entre elles et perpendiculaires à la rue qui les borde. Elles comportent des espaces de cours avec fosses et des pièces de plan carré ou rectangulaire dont certaines présentent des sols en dur. On a manifestement affaire à des quartiers à fonction artisanale dont les fouilles de Bliesbruck offrent un bon exemple. Ici devaient se concentrer les ateliers et les habitats des artisans d'*Argentomagus*.

Sur le plateau des Douces qui domine le théâtre, les prospections géophysiques ont confirmé la présence d'un sanctuaire de près d'un hectare, comprenant deux fana avec leurs annexes, répartis de part et d'autre d'un espace central, apparemment vide.

Reprise des fouilles à l'est du Musée

À la demande de la CDC, le PCR a été chargé de reprendre l'analyse des murs à contreforts découverts sous le Musée et de poursuivre les fouilles à l'est du Musée. Nous appuyant sur l'analyse de leurs orientations et sur les modalités de leur construction, nous avons proposé un phasage chronologique en quatre temps qui a été affiné par M. Guiblais dans le cadre d'un Master appliquant les démarches de l'archéologie de la construction. Nous avons proposé de qualifier cet ensemble d'« ou-



Saint-Marcel, Carte chronologique des vestiges découverts (F.Dumasy, L.Lebrun, SIG-DAO E. Le Goff)

vrage d'art », puisqu'il s'agit du franchissement du fossé gaulois, profond de plus de 6 m, par une rue nord-sud qui passe sur un remblai de terre maintenu par de puissants murs à contreforts.

À la suite de ces analyses, a été lancée une fouille programmée d'abord dirigée par A. Marchadier, puis par Y. Rabasté qui a confirmé les hypothèses avancées dès 2010. Est apparu, à l'extrémité est de l'ensemble fouillé en 1983-1988, un mur de retour nord-sud. Nous sommes donc bien en présence de deux quadrilatères de mêmes dimensions, aménagés au sud de l'ensemble, contrebutés au nord par un mur à contreforts orienté est-ouest. Ce mur préserve en contrebas un espace, qui couvre au moins 200 m², espace dans lequel ont été découverts les deux édicules religieux. Ce quadrilatère est accueillie, probablement au moment où l'espace en contrebas est comblé, à la fin du III^e ou au début du IV^e s., un bâtiment tardif, plusieurs fois remanié : c'est dans une des pièces de ce bâtiment qu'a été découvert, en 2013, un dépôt d'objets en bronze qui s'est révélé être un service à vin, découverte remarquable et exceptionnelle pour cette agglomération.

Exposition « Argentomagus la ville se dévoile 25 années de recherche archéologique »

Onze ans après la première exposition consacrée à la ville d'Argentomagus (« Argentomagus, nouveau regard sur la ville antique », Musée d'Argentomagus, 2002), a été montée une nouvelle exposition. Il nous est en effet apparu impératif de dresser le bilan de ces 25 dernières années de recherche pendant lesquelles les fouilles programmées et préventives et surtout les prospections - aériennes, pédestres et géophysiques - ont joué un rôle moteur dans la progression, voire le renouvellement de nos connaissances. A cette occasion a été rédigé par les membres du PCR un ouvrage scientifique de 175

pages et de plus de deux cents figures, chargé de faire le point sur les avancées les plus récentes. Nos connaissances sur la ville englobent désormais la période gauloise avec les réflexions sur le tracé du murus gallicus, ainsi que les périodes postérieures à l'Antiquité, puisque les découvertes de sépultures du V^e au XI^e s. ont permis de dresser une carte du site au haut Moyen Âge et que nous avons poursuivi nos réflexions sur le prieuré de Saint-Marcel du XII^e au XVIII^e s.

Quant à la ville antique mieux connue désormais dans son extension maximale, avec ses installations suburbaines et périurbaines, elle apparaît comme une agglomération importante, venant en seconde position après le chef-lieu de cité, dont elle se rapproche par sa parure monumentale. Son forum, équipé d'une basilique et de bâtiments de commerce, s'inspire manifestement du plan régulier et du décor des fora de chefs-lieux. L'association du théâtre à une aire cultuelle comprenant au moins deux fana dote la ville d'un sanctuaire suburbain, dont les exemples se trouvent plutôt dans des chefs-lieux de cités (Autun, Meaux ou Trèves). La présence d'un amphithéâtre double les possibilités d'accueil de la ville en matière de spectacle et de cérémonies religieuses, privilège habituellement réservé aux chefs-lieux et qui fait, pour l'instant, d'Argentomagus la seule agglomération secondaire de Gaule, équipée à la fois d'un théâtre et d'un amphithéâtre. Mais cette agglomération d'origine gauloise sait aussi affirmer ses traditions et ses spécificités en honorant des divinités aux jambes croisées, en élevant des fana et en mettant en valeur, au moins pendant les trois premiers siècles de l'empire, un lieu de mémoire qui renvoie à son passé pré-romain (ensemble monumental de l'« ouvrage d'art » situé sous le Musée).

Françoise Dumasy